

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



« CATACOMBES » OSIRIENNES DE PTOLÉMÉE IV À KARNAK

Rapport préliminaire
de la campagne de fouilles 1993

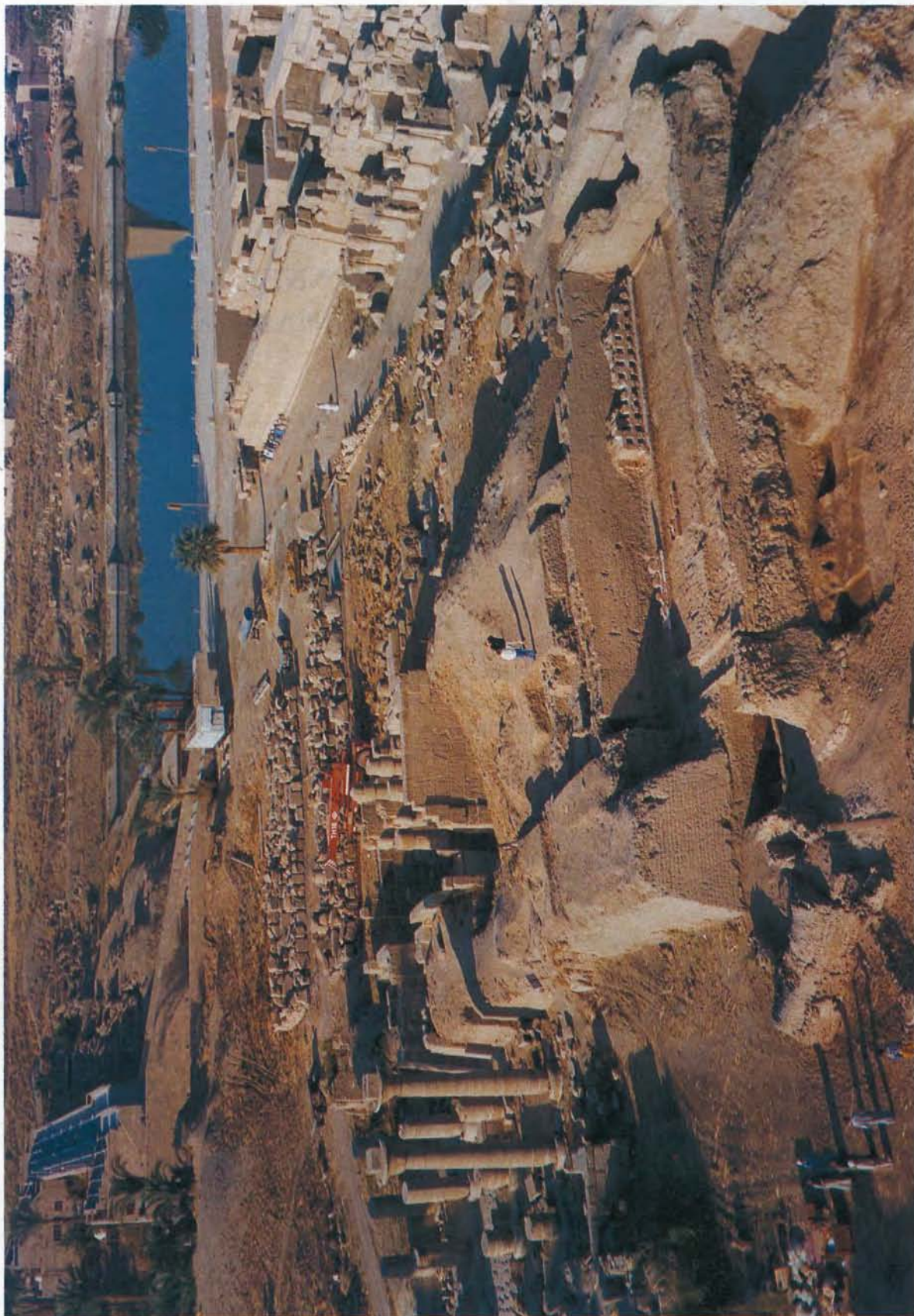
Laurent COULON, François LECLÈRE et Sylvie MARCHAND

Dans le secteur nord-est du *temenos* de Karnak se trouvent les vestiges de plusieurs bâtiments tardifs témoignant du développement du culte d'Osiris dès la Troisième Période Intermédiaire et jusqu'à l'époque gréco-romaine¹ (pl. I). L'un d'entre eux, dégagé par H. Chevrier en 1950, au nord du temple oriental d'Amon-qui-écoute-les-prières et à l'ouest d'une curieuse structure de briques cuites voûtée, interprétée comme un « tombeau d'Osiris », avait livré des fragments d'enduit peint laissant présager une décoration d'un exceptionnel intérêt et appartenant à un édifice alors mal défini². Plusieurs interventions avaient permis de récupérer une partie d'entre eux, laissés à l'air libre, pour les préserver de dégradations extérieures. Il restait à terminer l'enlèvement des derniers fragments encore présents, en particulier sur et dans les remblais en place, à préciser leur provenance exacte, à tenter de reconnaître la structure qu'ils devaient décorer et à comprendre la forme et la fonction de celle-ci. Tel était l'objectif de la campagne de fouilles qui s'est déroulée de février à mai 1993³.

1. PM II, 1972, p. 192-207, pl. VI, XVI, XVIII ; J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne*, *BdE* 36, 1965, p. 262-286 ; G. Legrain, « Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak », *RT* 22, 1900, p. 125-136, 146-149 ; *RT* 23, 1901, p. 65-75, 163-172 ; *RT* 24, 1902, p. 208-214 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* XXI, 1962, p. XII, p. 14-16 ; D.B. Redford, « An Interim Report on the Second Season of Work at the Temple of Osiris Ruler of Eternity, Karnak », *JEA* 59, 1973, p. 16-30 ; *id.* « New light on Temple J at Karnak », *Orientalia* 55, 1986, p. 1-15.

2. Coordonnées dans le système local : X = 960-90 m, Y = 3530-50 m.

3. Programme présenté par N. Grimal et F. Larché dans « Karnak, 1989-1992 », *Karnak* IX, 1993, p. XI-XII, XVIII. La fouille a été conduite par F. Leclère, S. Marchand et L. Cotelle, boursiers du CFEETK. L'OAE était représentée par Nafisa Ahmed Abd el-Rahman et Romani Wahaba Angeli, et l'équipe des ouvriers dirigée par le raïs Ala Farouk. Le traitement de consolidation des fragments peints a été entrepris par L. Blondaux, boursière restauratrice, aidée d'étudiants restaurateurs égyptiens en formation. La reconstitution et l'étude des décors ont été confiées à L. Coulon, coopérant égyptologue au CFEETK. J.-C. Thomazo (boursier égyptologue) et P. Pasquet (coopérant architecte) ont apporté leur précieuse collaboration. Nous remercions F. Larché, qui a



Vue aérienne des « catacombes » osiriennes (cliché H. Whyte).

Le rapport qui suit récapitule les précédentes interventions et présente un bilan provisoire des découvertes de la première campagne ainsi qu'un début d'interprétation étayé par les premières analyses de la décoration que les fouilles ont mise au jour.

I. BILAN ARCHÉOLOGIQUE

A. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

H. Chevrier, 1950 (pl. II a)

En mars-juin 1949, H. Chevrier entreprit des travaux de dégagements à l'arrière du grand temple, à l'est de l'Akh-menou, et dans le secteur du temple oriental de Ramsès II⁴, évacuant les déblais par une voie Decauville installée le long de la paroi nord du grand temple. Il procéda à cette occasion au déblaiement de l'édifice d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, adossé au mur est du grand temple, et de portions de l'enceinte en briques crues, bastionnée, antérieure à la grande enceinte de Nectanébo, au sud et au nord du temple de l'Est. Poursuivant vers l'est ses travaux, il perça le mur à bastions de manière à prolonger la voie de chemin de fer en vue de niveler tout le secteur nord-est du *temenos* jusqu'au « niveau antique » — c'est-à-dire, selon lui, jusqu'aux strates du Nouvel Empire — pour atteindre plus à l'est la zone du temple d'Akhénaton dont il prévoyait de reprendre la fouille. L'épaisseur de terre dégagée atteignait par endroits, dans ce secteur, trois mètres⁵. Ce chiffre donne la mesure des niveaux tardifs aujourd'hui perdus. À l'est du mur d'enceinte, deux lots de fragments de figurines d'Osiris en bronze ont été trouvés entre 0,50 m et 1 m au-dessus du « niveau » dit de la XVIII^e dynastie, ainsi que quelques autres objets⁶.

Le 12 mars 1950, ayant renouvelé l'équipement ferroviaire et amélioré le rendement de l'évacuation des déblais, H. Chevrier poursuivit la fouille au sud-est de l'axe de son chemin de fer, dans une zone laissant pressentir « des constructions en briques crues qui apparaissaient plus ou moins au-dessus du niveau supérieur du sol⁷ », à proximité du petit temple d'Osiris coptite d'époque ptolémaïque. Il découvrit un autre lot de statuette à même la terre, puis trois cuves de céramique contenant encore des fragments de figures d'Osiris. L'état de toutes ces statuette semblait montrer que l'ensemble devait correspondre à des rebuts d'ateliers de bronziers⁸.

À proximité du dernier dépôt, il mit au jour une construction de briques cuites composée de plusieurs éléments voûtés, un corps central muni de diverticules de moindre taille, accessibles par des ouvertures également voûtées et une amorce de puits carré. La fouille des parties internes, restée inachevée en raison de la précarité de la couverture — H. Chevrier ne semble pas être allé beaucoup plus loin que les ouvertures — a révélé une structure plei-

fourni son aide pour l'encrage des plans et coupes, et L. Gabolde pour ses suggestions et relectures du manuscrit.

4. Déjà en partie dégagé par G. Legrain au début du siècle, cf. G. Legrain, *E.E.F., Arch. Report*, 1906-1907, p. 20-22.

5. H. Chevrier, « Rapport sur les travaux de Karnak 1948-1949 », *ASAE XLIX*, 1949, p. 252-256 ; *id.*, « Rapport sur les travaux de Karnak 1949-1950 », *ASAE L*, 1950, pl. VIII ; cf. P. Barguet, *Le temple d'Amon-Ré*, p. XII : « il dut malheureusement tailler dans le vif du terrain si riche qui occupe la partie nord-est de cette enceinte, terrain consacré à Osiris ».

6. *Id.*, *ASAE XLIX*, 1949, p. 255, pl. XVI.

7. *Id.*, *ASAE L*, 1950, p. 437.

8. *Ibid.*, p. 438, pl. IX.

ne, constituée de petits alvéoles triangulaires formés de briques posées en bâtière. Les alvéoles contenaient des objets, apparemment d'une extrême fragilité, présentant la curieuse « consistance de coquilles d'œufs cuites » et une forme évoquant une tête humaine à longue perruque. Quelques briques cuites estampillées au nom de Néchao II, utilisées, semble-t-il, à l'intérieur de la construction⁹, pourraient fournir un élément de datation, si elles ont bien été découvertes à cet endroit et s'il ne s'agit pas d'éléments de remplissage. La date et la fonction d'un tel édifice, interprété comme un « tombeau d'Osiris », restent encore obscures, en l'absence de relevés précis et d'une fouille réelle¹⁰.

Dans le même secteur enfin, H. Chevrier engagea la fouille d'autres constructions dont celle qui nous a surtout occupés cette année, mais ses rapports n'en font mention que très succinctement : « Il faut voir clair dans ces multiples pièces en briques crues dont certaines étaient recouvertes d'un enduit qui portait lui-même une décoration peinte dont nous avons trouvé de très nombreux fragments¹¹. » La fouille fut apparemment interrompue avant son achèvement et les projets de relevés du « tombeau » voués, remis à plus tard, n'eurent pas de suite.

C. Traunecker, 1970

Les travaux réalisés par C. Traunecker en mai 1970 dans la pièce en briques crues à l'ouest du « tombeau d'Osiris »¹² consistèrent essentiellement en un ramassage de surface, « afin de soustraire ces fragments de revêtement peints à l'action du soleil », après un « abandon pendant plus de vingt ans de ces vestiges au climat égyptien ». Près de 2 600 fragments, provenant de quatre zones distinctes¹³, ont été recueillis dans 14 caisses entreposées dans un magasin du CFEETK. Le support des pigments colorés, dont certains avaient considérablement pâli, s'est révélé être constitué de deux couches de mortier de chaux, le revers de certains fragments présentant des empreintes et quelques traces de briques cuites.

Ce ramassage a donné lieu, dans l'angle nord-ouest de la pièce en briques crues, au nettoyage de quelques vestiges visibles d'un soubassement constitué de deux assises de briques cuites liées au mortier de chaux, au sud duquel étaient accolés « deux massifs parallèles en forme de maison » également en briques cuites, mais de plus petit module, que C. Traunecker a interprétés comme les restes de cénotaphes ou de cercueils, et comme supports des enduits décorés. L'analyse des quelques représentations et textes identifiables montrait déjà que le décor possédait des caractéristiques nettement osiriennes, funéraires et royales. Des fragments de cartouches royaux et la paléographie indiquaient une datation de l'époque ptolémaïque (entre Ptolémée IV et Ptolémée XII).

D. Le Fur, C. De Castaigner, 1990

La nouvelle intervention du laboratoire de conservation - restauration, dans la semaine du 30 janvier 1990, sous la forme d'une fouille superficielle aux abords de la structure vouée, permit de soustraire aux dégradations plus de 500 fragments supplémentaires. Ils

9. *Ibid.*, p. 439, pl. V, XI ; J. Leclant, *Orientalia* 20, 1951, p. 459 ; *id.*, *Recherches sur les monuments thébains*, p. 283, n. 4 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 15-16 n. 7 ; certaines de ces briques ont été retrouvées dans le magasin dit du « Cheikh Labib ».

10. Travaux prévus pour une campagne ultérieure.

11. H. Chevrier, *ASAE* L, 1950, p. 439.

12. C. Traunecker, *Rapport sur les fragments peints ramassés dans le secteur du « tombeau d'Osiris »*, rapport interne du laboratoire de chimie et de restauration du Centre franco-égyptien d'Étude des Temples de Karnak, s. d., inédit.

13. Coordonnées dans le système local : Zone 1 : X = 980,5 m - Y = 3539,5 m ; Zone 2 : X = 975 m - Y = 3539,5 m ; Zone 3 : X = 969,5 m - Y = 3539,5 m ; Zone 4 : X = 967 m - Y = 3540,5 m.

avaient été volontairement regroupés par P. Lacau pour étude¹⁴, contre la face ouest du corps principal du « tombeau », entre les voûtes secondaires et le puits carré¹⁵. En avril-mai 1990, le travail fut poursuivi dans la pièce en briques crues déjà prospectée en 1970, et donna lieu à un nouveau ramassage de surface de plusieurs centaines de fragments moins abîmés que ceux réunis par C. Traunecker, provenant de deux zones¹⁶.

Les fragments ramassés, dont le nombre avait ainsi été porté à plus de 6 300, furent alors étudiés au laboratoire. Les examens et les analyses effectués sur des prélèvements de la couche picturale et du mortier permirent de confirmer la composition du support à base de chaux, employée seulement à partir de l'époque ptolémaïque. Cette étude a montré notamment que la technique picturale utilisée restait dans la tradition antique de la peinture à la détrempe, avec toutefois un support nouveau, sur lequel on aurait plus volontiers attendu une peinture à fresque.

D. Le Fur mit également au point un traitement de conservation (nettoyages successifs, consolidation du support, refixage de la couche picturale)¹⁷.

B. DÉROULEMENT DE LA FOUILLE EN 1993

La fouille s'est concentrée essentiellement sur l'intérieur de la pièce en briques crues où avaient été récupérés les fragments d'enduit peint et où avaient été repérés des vestiges de soubassement en briques cuites. Le site rendu propre nous est apparu, à peu de choses près, tel que l'avaient décrit C. Traunecker puis D. Le Fur : un caisson de briques crues rectangulaire délimite un espace long d'une vingtaine de mètres et large d'une dizaine, ouvert à l'est. L'orientation de l'édifice est parallèle à l'axe du temple. La paroi nord (US¹⁸ 2010) est approximativement dans l'alignement du mur nord de l'enceinte en pierre du grand temple, le mur ouest (US 2036) longe la paroi extérieure d'un tronçon nord-sud d'enceinte à bastions, tandis que l'extrémité est du mur sud (US 2011) vient s'appuyer sur la partie retaillée d'un bastion d'angle d'enceinte (US 2004), dont la paroi est s'aligne, avec un léger angle, au nu de la façade du temple oriental, et dont l'angle nord-est domine le « tombeau » voûté (pl. I-II, XIII).

Contre les parois intérieures sud et ouest de ce caisson, H. Chevrier avait laissé un important amoncellement de remblais dont il n'avait pas pu achever l'évacuation, sans doute par manque de temps¹⁹. Il restait environ un quart du remplissage initial de la pièce à déblayer²⁰. À la base de ces remblais, et s'enfonçant partiellement sous eux, étaient encore visibles les « soubassements » de briques cuites reconnus par C. Traunecker : une « banquette » du côté est, traversant le bâtiment du nord au sud et les restes d'une autre à l'angle nord-ouest.

14. Information confirmée oralement par M. Jean Leclant ; cf. aussi J. Leclant, *Orientalia* 61, 1991, p. 215.

15. C. De Castaigner, D. Le Fur, *Rapport sur la conservation des fragments d'enduits peints ramassés dans le secteur du « tombeau d'Osiris »*, rapport de stage au CFEETK, 1990, inédit, p. 13, clichés 10-11.

16. A dans la moitié ouest de la pièce, B dans la moitié est.

17. C. De Castaigner, D. Le Fur, *op. cit.*, p. 47, tabl. Les fragments, une fois restaurés, numérotés et photographiés un à un en couleur au 1/2, furent soigneusement replacés dans des caisses de bois (au nombre de 28 en tout) numérotées par zone de fouilles et stockées dans une remise du laboratoire.

18. US = Unité Stratigraphique ; cf. pl. III-IV ; les numéros d'US cités dans le texte sont reportés sur le plan et les coupes ; l'enregistrement des données a été effectué en utilisant une adaptation du système informatique de gestion de la documentation archéologique *Archéodata*, mis au point par Daniel Arroyo-Bishop (CNRS, GDR 880, université de Paris I) notamment pour les fouilles en France métropolitaine.

19. H. Chevrier, *ASAE* L, 1950, p. 439.

20. *Ibid.*, pl. VIII ; cf. *infra*, pl. II a ; J. Lauffray, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, 1979, p. 40-41, fig. 24 (cliché panoramique du site par A. Bellod).

Deux sections dans les remblais, à l'ouest et au sud, nous ont révélé un terrain relativement homogène dans toute son épaisseur, livrant dans une poussière de limon des fragments d'enduit peint isolés, des fragments de briques crues et cuites isolés ou en poches, à tous les niveaux, mais en plus forte proportion dans la partie inférieure, surtout dans la coupe sud, où cette proportion prenait l'allure d'un véritable effondrement. Le dégagement des remblais a fait apparaître le prolongement des assises de briques cuites en place à l'angle nord-ouest (US 2012), puis un dispositif du même type au centre du quart ouest, conservé sur une moins grande longueur, mais de largeur et de niveau identiques au précédent (US 2022).

Dans la partie sud, la surface de l'effondrement détecté a été soigneusement dégagée, faisant apparaître ici et là des éléments encore en place d'une structure conservée jusqu'à plus d'un mètre de hauteur (US 2021). À la base de cet effondrement, les fragments d'enduit peint en forte densité et en très grande quantité recouvraient un nouveau « soubassement » de briques cuites semblable aux vestiges de ceux qui viennent d'être décrits, mais présent cette fois-ci sur toute sa longueur.

C. DESCRIPTION DES VESTIGES (pl. III-VII a)

Les couloirs

Ces « soubassements » sont en réalité les restes du sol construit de trois galeries parallèles, larges d'1,60 m et longues de 18 m, situées à égale distance l'une de l'autre. Traversant l'édifice d'est en ouest où elles se terminent en cul-de-sac, elles sont desservies à l'est par un couloir perpendiculaire plus étroit (1,35 m), l'ensemble formant un espace de circulation en « peigne ». Ces quatre dallages étaient composés de façon identique : une assise inférieure de briques cuites en boutisse de petit module (28,5 x 14 x 6 cm), une assise supérieure de briques de plus gros module (33 x 16 x 7-8 cm). Les briques des deux assises étaient jointes au mortier de chaux et la surface des dallages était recouverte d'une faible épaisseur du même mortier, blanc et lissé (environ 1 à 2 cm), encore présente par endroits mais d'une extrême fragilité, les briques cuites qui la supportaient étant devenues pulvérisées. La plus grande partie des dallages de la galerie nord (couloir 4, US 2012) et de la galerie centrale (couloir 3, US 2022) avait disparu, à l'exception des extrémités ouest, tandis que ceux de la galerie sud (couloir 2, US 2023) et du couloir est (couloir 1, US 2007) étaient conservés presque entièrement, malgré des traces de défoncements et de morcellements volontaires, visibles par endroits, laissant apparaître ici et là un radier de fondation (US 2020, 2035, 2051 et 2052). À l'extrémité est de la galerie sud, à la jonction avec le couloir est, une assise de briques à plat de niveau plus élevé que le sol de mortier et posée sur un soubassement de deux briques en boutisse de chant semble constituer les restes d'un seuil (US 2024). Au milieu de la partie sud de celui-ci une petite cavité rectangulaire aux parois enduites de mortier pourrait correspondre à l'emplacement d'une crapaudine. Bien qu'il soit réduit à quelques centimètres de hauteur à cet endroit, l'enduit vertical qui recouvrait les parois se poursuit en continu du parement sud de la galerie à l'emplacement présumé de la crapaudine, autour de ce qui constitue sans doute l'arasement du montant sud de la porte de la galerie.

Les niches

Le déblaiement de l'effondrement et l'enlèvement des fragments d'enduit peint ont permis de découvrir les quelques vestiges de la structure sur laquelle s'accrochait la décoration : au droit de la bordure sud du dallage de la galerie sud, et s'adossant au mur de briques crues du caisson, s'élève ce qui reste d'une épaisse paroi de briques cuites jointes à la *mouna*,

dans laquelle s'ouvrent des *loculi* à voûte surbaissée, d'une trentaine de centimètres de haut comme de large, profonds de 90 cm, superposés sur au moins trois niveaux (US 2021). L'espacement régulier entre ces niches est également d'une trentaine de centimètres. La hauteur totale d'un étage est d'un demi-mètre. Les briques sont du même module que celles de l'assise inférieure du dallage des couloirs. La voûte des niches est constituée de briques différentes, plus grosses et moulées en voussoirs. Une seule suffit à couvrir la largeur de chaque niche. Elle repose de chant de chaque côté sur un sommier appareillé, composé d'un noyau de briques retaillées en biseau sur lequel s'appuient symétriquement deux séries de briques disposées en bâtière.

Deux étages de niches, surmontés de l'amorce arasée d'un troisième, sont bien conservés dans la moitié ouest. L'arrière de la partie ouest a, semble-t-il, été excavée par le haut à une époque indéterminée²¹, cette opération supprimant partiellement le fond de la structure. La moitié est à presque totalement disparu, à part quelques éléments de l'étage inférieur des niches, en façade. La présence dans ce secteur d'une bolée de ciment moderne conduit à se demander si ce niveau n'avait pas été atteint au moment des opérations de dégagement effectuées par H. Chevrier.

La base de la structure des niches repose sur un lit de briques cuites du même module, posées en boutisse et la plupart du temps de chant (on observe parfois une alternance de deux briques de chant côte à côte, deux briques à plat l'une sur l'autre). Or, nous avons trouvé, adossé à la bordure nord de la galerie sud (US 2082) et à la bordure sud des vestiges de la galerie centrale (US 2031), l'arasement des niches de l'étage inférieur, supporté par une assise de briques de même appareil. Un lit de briques de chant subsiste également le long de la bordure sud des restes de la galerie nord (US 2032), à l'emplacement des curieux « cénotaphes » ou « cercueils », en « forme de maison » supposés par C. Traunecker²², et qui sont en réalité les trumeaux situés entre les niches de l'étage inférieur. Les joints clavés des doubles sommiers, rendus visibles par la disparition des voussoirs, devaient donner l'illusion d'un massif muni d'un « toit » en double pente. Les vestiges dessinés par C. Traunecker²³ ont été retrouvés bien amoindris : ils se réduisent aujourd'hui à l'assise de fondation.

Les dimensions des espaces entre les galeries et entre la galerie nord et le mur nord du caisson de briques crues correspondent bien à la profondeur de la structure conservée dans la partie sud. Il semble donc assuré que chacune de ces trois galeries desservait de chaque côté une série de niches. Celles-ci s'adossaient les unes aux autres entre les galeries, séparées seulement par une paroi pleine, épaisse d'une brique en boutisse. Les niches nord de la galerie nord devaient également, comme les niches sud de la galerie sud, prendre appui sur une paroi de briques cuites de même épaisseur, adossée à la face sud du mur nord du caisson de briques crues. Dans l'angle sud-ouest, quelques éléments de briques cuites montrent en revanche que la paroi ouest était deux fois plus épaisse mais s'accrochait de la même manière au caisson (US 2083). La paroi est avait aussi une épaisseur de deux boutisses, d'après quelques éléments proches de l'angle sud-est (US 2027). La forme du sous-bassement du seuil de l'accès à la galerie sud (US 2024) rappelle celle des murs est et ouest. Les portes des galeries devaient donc s'ouvrir dans une paroi du même type.

21. US 2018 remplie par 2017 ; l'état très pulvérulent des remblais n'a pas permis de déterminer les bords supérieurs de cette excavation réalisée le long de la paroi nord du mur sud du caisson qui porte encore des coups d'outils. Un fragment de plat décoré du IV^e-VI^e siècle apr. J.-C., découvert dans une des niches, est intrusif : il proviendrait du remplissage de cette excavation qui se serait écoulé par un trou à l'arrière de la niche. Cf. *infra*, p. 238, D.

22. C. Traunecker, *op. cit.*, p. 4.

23. *Ibid.*, fig. 2.

L'intérieur des niches (*intradós*, tableaux, fond et appui) était entièrement couvert d'un enduit de mortier assez grossier et non peint, conservé encore sporadiquement ici et là. Seule la partie antérieure, sur une vingtaine de centimètres, possédait un enduit plus fin de la même qualité que celui qui recouvrait la paroi verticale entre les niches et qui constituait le support de la décoration peinte. Plusieurs plaques de terre cuite de 6 cm d'épaisseur, à sommet cintré, dont la largeur et la hauteur correspondent à celles de l'ouverture des niches, ont été retrouvées abattues à l'intérieur de celles-ci ou devant elles sur le sol de la galerie sud. La plupart d'entre elles étaient appuyées les unes sur les autres contre la paroi dans la partie ouest. Aucune n'a été retrouvée en place. Elles devaient servir à clore les niches en s'encastrant en retrait du parement, leur position initiale devant se situer à la limite entre l'enduit grossier et l'enduit fin. Partiellement remblayées par l'effondrement, les niches n'ont pas fourni d'autre matériel susceptible de nous indiquer la nature de leur contenu originel. Quelques éléments d'enduit peint en place par endroits sur la façade entre les niches ont été consolidés provisoirement, avant d'être déposés (US 2073). Ils nous indiquent définitivement, s'il en était encore besoin, la provenance de ceux qui ont été ramassés jusqu'à présent, et nous renseignent utilement sur la nature et la forme de la décoration à ce niveau.

Les fragments d'enduit peint

La quasi-totalité des fragments d'enduit peint a été enlevée pendant cette campagne. Nombreux sont ceux qui se trouvaient éparpillés dans et même sur les remblais qui surmontaient l'effondrement ou sur le sol de l'excavation. Visiblement loin de leur emplacement d'origine, ils ont été simplement regroupés par unité stratigraphique et situés en plan uniquement lorsqu'ils constituaient un groupe suffisamment concentré. En revanche, la plus grande partie se trouvait en couche très dense à la surface du dallage des galeries, comme si la décoration s'était effondrée en se détachant des parois par grandes plaques se brisant au sol, parfois en une multitude de minuscules fragments. Il était donc important, à l'enlèvement, de noter leur position topographique précise, probablement peu éloignée de leur emplacement originel sur les parois. Cet état archéologique est particulièrement précieux pour le remontage de la décoration²⁴.

Les fondations

Le nettoyage général qui a suivi l'enlèvement des fragments d'enduit peint a laissé apparaître les fondations des niches et des dallages. L'assise de base des niches était posée sur un lit de sable pur de quelques centimètres d'épaisseur reposant lui-même sur une surface de limon très compacte sous laquelle apparaissaient à très faible profondeur, dans la partie centrale, des briques crues de très mauvaise qualité mais bien agencées, de chant et à plat (US 2033, 2059). Celles-ci appartiennent cependant à une construction beaucoup plus ancienne, au moins antérieure à la XXI^e dynastie et remontant sans doute au Nouvel Empire, d'après la céramique provenant des couches qui y sont associées²⁵, et qui a été arasée au moment du creusement des fondations de l'édifice à niches (cf. annexe).

24. Les fragments présentant une face décorée ont été enlevés un à un et disposés côte à côte, face peinte vers le haut, dans des caisses plates portant le numéro d'unité stratigraphique et la position par mètre carré, en essayant dans la mesure du possible d'effectuer sur le terrain les premiers regroupements visibles immédiatement. Les fragments, dont le nombre s'élève à plusieurs dizaines de milliers, sont en cours de restauration et d'étude dans un magasin annexe à celui du « Cheikh Labib ».

25. Les US 2062, 2065, 2067 et 2072 sont des poches plus ou moins importantes en dimensions et en profondeur, remplissant des fosses qui ont percé la structure sous-jacente en briques crues ; elles sont composées d'un limon très compact comportant des fragments de briques crues, de petits éléments de charbon, des tessons parfois en forte densité.

Les fondations du dallage des couloirs sont différentes et plus profondes que celles des niches : le nettoyage a fait apparaître dans le prolongement des bords nord et sud des vestiges des galeries centrale et nord, des lignes droites parallèles délimitant l'emprise du reste du sol des galeries qui avait disparu. Les couches apparaissant dans ces limites et sous les éléments de dallage conservés s'avéraient d'une qualité différente de celles sur lesquelles les niches étaient construites, plus meubles, plus sableuses, avec des poussières de mortier. Ces caractéristiques se retrouvaient dans la galerie sud et le couloir est, là où le dallage morcelé laissait entrevoir les fondations. La fouille de ces niveaux a montré que le dallage de briques cuites de chacun des couloirs reposait sur la surface du remplissage d'une tranchée de fondation rectangulaire à fond plat d'une dizaine de centimètres de profondeur (pl. IV, coupes 1 et 2). Bien qu'elles correspondent toutes à une même activité, ces tranchées sont indépendantes les unes des autres, le seuil supposé à l'extrémité est des galeries parallèles étant construit sur une partie non excavée. L'interface de creusement de ces fondations (couloir 1, US 2056 ; couloir 2, US 2055 ; couloir 3, US 2054 ; couloir 4, US 2053) recoupe les niveaux de briques crues repérés sous le sable de fondation des niches. L'assise inférieure des dallages était posée sur une couche de sable pur de faible épaisseur recouvrant une couche constituée d'argile parfois très compacte et de morceaux de briques crues concassées en « boulettes ». Sous cette dernière est apparue, reposant sur le fond des tranchées de fondation, une nouvelle couche de fragments d'enduit dont certains portent une décoration peinte exactement du même type que celle des éléments dégagés à la surface du sol des galeries (couloir 1, US 2052 ; couloir 2, US 2051 ; couloir 3, US 2035 ; couloir 4, US 2020). Le démontage d'une ligne de briques en boutisse à l'extrémité est de la partie conservée du dallage de la galerie nord a permis de vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène d'intrusion et que ces fragments se trouvaient bien scellés sous les dallages. Leur position, ainsi que la qualité un peu différente du mortier utilisé, indiquent qu'ils appartiennent à un état antérieur de la décoration tandis que les fragments précédemment décrits proviennent d'un état postérieur correspondant à une réfection du sol des couloirs et de tout ou partie des enduits. On a procédé à l'enlèvement des éléments peints de la même manière que pour les autres dans toutes les parties accessibles, mais il doit en rester une grande quantité sous le dallage des couloirs encore en place (galerie sud et couloir est) dont le démontage complet est prévu au programme de la prochaine campagne de fouilles.

Le caisson (vue aérienne p. 206)

Le caisson de briques crues (US 2010, 2011, 2036) contre lequel s'appuie l'édifice en briques cuites, large d'un peu plus d'1 m et conservé sur près de 3,70 m de haut dans la partie sud, est construit en assises légèrement concaves comme la plupart des ouvrages de briques crues de l'époque ptolémaïque. Un examen attentif des modules de briques a montré qu'une bonne partie des assises les plus basses a été construite en briques de remploi provenant du démontage d'une partie du bastion d'enceinte, tandis que la partie supérieure est composée d'assises de nouvelles briques de plus petit module (29 x 14 x 11 cm). Ce détail se retrouve sur la face extérieure du mur nord et du mur ouest, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui après les opérations de dégagement dirigées par H. Chevrier. Dans la partie inférieure, le « parement » du mur est particulièrement mal agencé, incluant de grosses briques crues souvent mal ajustées ou fragmentaires dans un liant argileux hétérogène. Débordant largement du parement extérieur, mieux construit en briques de petit module dans la partie supérieure du mur, cette sorte de semelle s'observe tout le long de la face nord et également sur une partie de la paroi extérieure du mur ouest. On peut se demander si nous ne sommes pas là en présence du « négatif » d'une tranchée de fondation, laissant apparaître non un parement de mur mais une sorte de blocage grossier invisible à l'origine, puisqu'en sous-sol. L'édifice aurait donc été construit au fond d'une vaste excavation rectangulaire et destiné à être semi-enterré, voire enterré.

Cette hypothèse d'un niveau de sol élevé à l'extérieur du bâtiment pourrait trouver confirmation à l'extrémité est du mur nord du caisson de briques crues. Les épais remblais sur lesquels elle s'appuie ont été vraisemblablement laissés en réserve par H. Chevrier²⁶ pour soutenir un petit prolongement en hauteur, vers l'est, des dernières assises du mur nord (US 2043). Ils devaient à l'origine recouvrir un espace beaucoup plus important. Posées sur un niveau situé à mi-hauteur entre le sol actuel et le sol intérieur de l'édifice à niches, les couches de terre argileuse et de fragments de briques crues qui composent ces remblais ont un fort pendage dans la même direction (US 2044). Elles ont été retaillées pour mettre en place l'extrémité du mur nord du caisson et la façade de l'édifice, dont ne restent aujourd'hui que quelques briques cuites (US 2027). Leur relative homogénéité et leur pente suggèrent une seule opération de remblaiement volontaire et d'exhaussement local du sol, qu'on mettrait volontiers en relation avec la construction du « tombeau » voûté²⁷ et éventuellement la création d'une élévation artificielle au-dessus de celui-ci. Malheureusement, l'absence des contacts stratigraphiques entre les deux éléments, consécutive à la fouille de H. Chevrier, nous empêche de l'affirmer avec plus de certitude²⁸. Le « tombeau » voûté existant sans doute déjà au moment de la construction du bâtiment ptolémaïque, il aurait gêné l'accès horizontal au couloir est, ce qui conforte l'hypothèse d'un accès par le haut et par conséquent d'un niveau de sol extérieur élevé. Il ne semble pas que la face est ait comporté de mur-caisson comme sur les trois autres côtés, sans doute en raison de la présence des structures d'accès au bâtiment, qui ont malheureusement disparu.

II. APERÇU DE LA DÉCORATION

S'agissant de l'étude des décors et des textes peints sur enduit, la première opération, qui a consisté à passer en revue l'ensemble des fragments sortis durant la fouille et les photographies de ceux des précédentes campagnes, a permis de se faire une première idée du programme et de la répartition des décors sur les parois et les voûtes des galeries et de préciser la date de la décoration. Elle se poursuit actuellement par la reconstitution systématique du « puzzle » des fragments provenant de la partie la mieux conservée de l'édifice, à savoir la galerie sud. La présentation qui en est faite ci-dessous tente de mettre en lumière l'intérêt de la découverte mais ne s'appuie que sur les premiers assemblages effectués.

Deux états de décoration

Des cartouches intacts ont été retrouvés à l'extrémité ouest de la galerie sud, sur le dallage : ce sont ceux de Ptolémée IV et de la reine Arsinoé. La décoration est donc pré-

26. On y voit encore les traces des outils de ses ouvriers qui dégageaient les voûtes du « tombeau d'Osiris ».

27. Son puits d'accès carré, construit sans parement extérieur, indique presque certainement sa nature souterraine.

28. Cependant, il est à noter que la semelle des murs du temple d'Osiris coptite est à la même altitude que le sol des couloirs de notre édifice, comme si on avait voulu s'aligner sur cet ancien niveau lors de la construction de ce temple. Cette semelle est déjà surélevée par rapport au sol de la colonnade de Taharqa et on devait accéder à ce petit sanctuaire par une sorte de rampe. Il n'est pas impossible toutefois que le sol extérieur ait été plus élevé à l'arrière, vers le nord, ce qui pourrait éventuellement expliquer l'aspect laissé en bossage des parois extérieures du temple, recouvertes d'un parement ou d'un caisson de briques crues. Le reste d'un muret de briques crues reliant l'angle sud-ouest du temple d'Osiris coptite à la face du mur d'enceinte au nord de la porte du temple de l'Est pourrait également être interprété comme une sorte de caisson retenant les terrains plus élevés au nord, et limitant l'espace de la colonnade.

cisément datée et sa réalisation s'ajoute aux attestations relativement nombreuses de l'activité de ce pharaon dans la région thébaine, principalement à Karnak, Louqsor et Deir el-Medineh²⁹.

Les éléments retrouvés dans les fondations des couloirs et devant appartenir à un premier état semblent être exactement du même type. Quelques éléments de cartouches royaux nous ont également livré le début du nom de Ptolémée IV. Les deux états de décor, redevables au même roi, ont donc dû se succéder à un intervalle relativement limité.

Le premier décor s'adaptait à la même structure car les fragments aux arêtes chanfreinées ou arrondies s'y retrouvent. La réfection entreprise a abouti à la mise en place d'un dallage de briques cuites, fondé sur une tranchée de fondation de faible profondeur, qui a pu éventuellement être surcreusée (certaines briques crues des structures sous-jacentes sont coupées par l'interface de creusement de cette tranchée). Dans le remplissage de cette tranchée, outre les fragments épars d'enduit décoré, nous avons trouvé de nombreux éléments non peints, constitués d'une couche d'environ 5 cm de mortier grossier recouvert d'un demi-centimètre de mortier fin lissé, structure que l'on observait pour les fragments provenant des voûtes. Cependant, on note que tous ces fragments épais sont plats et sans décor et qu'aucun ne porte au revers de traces de briques cuites. Il pourrait s'agir en l'occurrence des vestiges du premier sol, posé à même la terre à un niveau plus élevé, peut-être le même qu'à la base des niches, et qui aurait été surcreusé au moment de la restauration, en vue d'aménager le radier de fondation nécessaire à la pose des deux assises de briques cuites du dallage. Dans le radier, on a visiblement tenu à remployer — faut-il dire pieusement ? — une partie des débris de l'abattage partiel ou total de la première décoration et de la réfection du sol des couloirs.

Composition

La structure de la décoration du pourtour des niches peut partiellement être déduite de la position des fragments trouvés en place et du fait que certains fragments d'enduit présentent un angle biseauté. Ils proviennent des arêtes chanfreinées de l'encadrement des niches au nu du parement des galeries.

La décoration s'agençait en plusieurs niveaux superposés qui s'organisent comme suit :

- entre les niches du premier niveau : décor en « façade de palais » ;
- au-dessus du premier niveau de niches : bandeau de texte ;
- entre les niches du deuxième niveau : épithètes d'Osiris (chaque texte se répartit en deux colonnes et commence par *Wsjr*)³⁰ ;
- au-dessus du deuxième niveau de niches : bandeau de texte (à ce niveau est présent le cartouche de Ptolémée IV) ;
- entre les niches du niveau supérieur : pilier-*dd* avec tête et sceptres³¹ face à Isis ou Nephthys, au corps en forme de nœud-*tjt*, dans l'attitude de la protection ;
- au-dessus de chaque niche du niveau supérieur : vautour aux ailes déployées.

La partie supérieure voûtée était décorée de part et d'autre d'une procession de divinités se dirigeant vers le fond de la galerie. La plus grande partie est occupée par un ensemble de génies gardiens (voir *infra* p. 217-221), tandis que dans le quart ouest se trouvent les

29. Cf. H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte IV*, MIFAO 20, 1916, p. 269-274 ; J. Quaegebeur, « Louqsor sous les Ptolémées », *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie* 101, 1986, p. 63 ; J.-C. Goyon, « Deir el-Medineh. Enclos sacré garant de l'équilibre cosmique », *ibid.* 136, 1989, p. 56.

30. Dans l'hypothèse où il n'y aurait que trois niveaux de niches. L'existence d'un quatrième niveau impliquerait, dans la décoration, la présence d'un deuxième niveau d'épithètes d'Osiris.

31. Pour des parallèles iconographiques, voir par exemple R.V. Lanzzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, 1881, pl. CCXCVI, 2 ; CCCL. J. Baines, *Fecundity Figures*, Warminster, 1985, p. 60-61.

représentations de rituel qui mettent en scène Osiris, le roi et différents participants traditionnels du mystère osirien (Harsiésis, les fils d'Horus, etc.).

Dans la partie la plus à l'ouest de la galerie sud, il a été possible de reconstituer une partie d'une scène de « course au vase » effectuée par le roi Ptolémée IV, accompagné du taureau Apis. Le roi, aux chairs ocre rouge, porte la couronne de Haute-Égypte. Le taureau Apis est de petite taille, ses yeux se situant au niveau du bas du pagne royal³². Au-dessus de l'animal, la fin de deux lignes de textes permet de rattacher sans ambiguïté la scène aux mystères osiriens :

pḥrr ḥnꜥ Ḥp ḥnh jn ḥꜥw-ntr m spꜣwt t3 šmꜥw

« Courir avec Apis vivant qui rapporte les membres divins des nomes de la Haute-Égypte »

Ḥp ḥnh whm Pth

« Apis vivant héraut de Ptah »

Cette scène de la paroi sud a probablement son pendant dans une « course à la rame » sur la paroi nord. Le parallèle avec la vignette du Papyrus Jumilhac est éclairant pour inscrire ce rite dans le déroulement de la résurrection d'Osiris. La présence des déesses *Mrt* est indiquée par l'existence d'un fragment portant le discours caractéristique qui leur est associé dans ce type de scène : « Viens et apporte... »³³.

La décoration qui devait se trouver au fond de la galerie sud sur la paroi verticale ouest (identifiable par ses fragments non voûtés), comporte la représentation d'un arbre surmontant une butte arrondie sur laquelle évolue une série de serpents. Cette association de la butte et de l'arbre correspond à la figuration traditionnelle de la *jꜣt*, à laquelle renvoient aussi les épithètes d'Osiris qui se trouvent au-dessus d'une de ses représentations à l'angle du couloir est et de la galerie sud. Celles-ci peuvent nous fournir une indication précieuse : Osiris y est *ḥnty šh-ntr*, *ntr ʿ3 ḥnty jꜣt Wsjr*. Ces qualifications font explicitement référence aux lieux où sont pratiqués d'une part les rites d'embaumement³⁴, d'autre part l'« enterrement » d'Osiris. Ce qui se trouve sous la butte est malheureusement encore lacunaire. Sur le côté gauche, un texte sur deux colonnes, s'ouvrant par l'*incipit* traditionnel des « chants du matin » (*rs.k nfr*)³⁵, énumère les actions de ses protecteurs (l'association d'Osiris avec les étoiles, principalement Orion et Sothis, est aussi soulignée). D'autres représentations peuvent être attribuées à cette paroi du fond sans que leur organisation d'ensemble puisse être à l'heure actuelle précisée : la première est celle des génies horaires (les légendes de *Dḥdḥ* et de *Dšr jrty* sont clairement lisibles³⁶) ; la seconde (pl. IX) comporte une frise de cartouches encadrant un disque solaire orné de deux *uræi*³⁷, au-dessus d'une suite de Ptah momifiés, placés chacun dans un *naos*, et portés par un grand *uræus* sur fond bleu nuit. Cette dernière représentation se retrouve parmi les constellations et figures mythologiques du pla-

32. Sa représentation est tout à fait similaire à celle du Papyrus Jumilhac (J. Vandier, *Le Papyrus Jumilhac*, 1962, pl. VII), le sac contenant les membres divins étant néanmoins absent à Karnak.

33. Cf. H. Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*, Leipzig, 1912, p. 91-92 ; J. Vandier, « Memphis et le taureau Apis dans le Papyrus Jumilhac », in *Mélanges Mariette*, BdE 32, p. 116-118 ; W. Guglielmi, *Die Göttin Mrt*, PdÄ 7, 1991, p. 45-56.

34. Sur *ḥnty šh-ntr* appliquée à Osiris, voir J. Vandier, « Le dieu Shou dans le Papyrus Jumilhac », *MDAIK* 15, 1957, p. 273-274 ; *id.*, *Le Papyrus Jumilhac*, XI, 15, n. 286.

35. Cf. S. Sauneron, *Esna* V, 1962, p. 86 ; P. Vernus, *RdE* 31, 1979, p. 102 avec réf.

36. Sur ces génies, voir J. Vandier, *Le Papyrus Jumilhac*, p. 143 avec réf. ; cf. aussi S. Cauville, *La théologie d'Osiris à Edfou*, BdE 91, 1983, p. 24.

37. Pour un motif du même type, voir la frise de la partie supérieure du *naos* d'Amasis à Athribis, dans L. Habachi, « Athribis in the XXVth dynasty », *BIFAO* 82, 1982, pl. XLII, A.

fond de la salle hypostyle du grand temple d'Esna³⁸ (pl. X). Ce motif, qui évoque en un certain sens l'association des neuf dieux morts d'Edfou aux étoiles³⁹, s'insère à Esna dans un ensemble de motifs, pour certains fantastiques, souvent liés à la crue du Nil⁴⁰ et à ses aspects osiriens.

LES GÉNIES DE PHARBAÏTHOS

Grâce aux premières reconstitutions, la procession de divinités occupant les parois de la voûte de la galerie sud a pu être identifiée comme étant celle des *soixante-dix-sept génies de Pharbaïthos*⁴¹ (pl. XI). Cette découverte porte au nombre de onze les attestations de cet ensemble indissociable de divinités. Construction théologique issue du Delta à l'époque tardive, les génies de Pharbaïthos ont été importés dans les grands centres religieux de Haute-Égypte que sont les temples d'Edfou et de Dendera, en liaison avec le culte osirien. À Karnak, les génies se succèdent en deux rangs répartis chacun sur un côté de la voûte et sont surmontés par des colonnes de texte introduites par la formule *dd mdw n* suivie de leur dénomination. Les paroles prononcées sont, quant à elles, insérées en colonnes entre les génies eux-mêmes. Le sommet de l'*intradós* de la voûte est décoré de trois colonnes de hiéroglyphes de gros module, qui suivent longitudinalement l'axe de la galerie : les deux colonnes latérales reprennent la succession des dénominations abrégées des génies tandis que le texte central, s'il est encore trop fragmentaire pour être identifié, se rapproche en certains endroits de passages des *Stundenwachen*.

La portion partiellement reconstituée (partie est de la paroi sud) présente la succession suivante :

N° Karnak	N° « canonique » ⁴²	Nom
x+1	22.....	<i>mw ntry</i>
x+2	23.....	<i>rwḏ</i>
x+3	24.....	<i>dgḏ</i>

38. S. Sauneron, *Esna IV*, 1969, n° 451 (travée située contre le mur latéral sud du temple) : neuf *naoi* sont représentés, chiffre que l'on peut supposer retrouver dans notre cas. Si le parallèle semble tardif, il devient plus pertinent encore dès qu'est pris en compte le fait que le plafond d'époque romaine s'inspire très directement de celui du temple ptolémaïque situé au nord-ouest de la ville et décoré entre les règnes de Ptolémée III et Ptolémée V ; cf. O. Neugebauer, R. Parker, *Egyptian Astronomical Texts III*, p. 64 et 83 ; voir aussi, dans l'optique des rites osiriens, S. Sauneron, « L'Abaton de la campagne d'Esna », *MDAIK* 16, 1958, p. 273-274.

39. Ce rapprochement hypothétique s'appuie sur le parallèle iconographique et numérique avec la représentation des dieux morts à Edfou (ainsi dans la chapelle osirienne) et sur les textes qui leur sont relatifs. Pour ces dieux morts, voir l'étude d'É. Chassinat, *Le Mystère d'Osiris au mois de Khoiak I*, *PIFAO*, 1966, p. 279-297, qui traduit ainsi le passage les concernant en *Edfou II*, 51 : « Les dieux vivants issus de Râ, la neuvaïne des dieux enfants d'Atoum qui sont cachés dans leur cimetière [*jḏt.sn*], sur la montagne, au sud-ouest d'Edfou, depuis que le dieu est venu pour sceller leur destin. Ils n'ont point duré sur terre ; leurs âmes sont sorties et se sont envolées au ciel, et elles vivent parmi les étoiles » (*ibid.*, p. 281-282). La relation avec la représentation de la butte et de l'arbre serait alors évidente.

40. Voir A. Gutbub, « La tortue, animal cosmique bénéfique à l'époque ptolémaïque et romaine », in *Hommages Sauneron*, *BdE* 81, 1979, p. 391-435 ; L. Kakosy, « The Astral Snakes of the Nile », *MDAIK* 37, 1981, p. 255-260.

41. Sur ces génies, l'étude fondamentale est celle de J.-C. Goyon, *Les dieux-gardiens et la genèse des temples*, *BdE* 93, 1985 ; S. Cauville y apporte des compléments essentiels, notamment concernant l'ordre « canonique » des génies, dans son article « À propos des 77 génies de Pharbaïthos », *BIFAO* 90, 1990, p. 115-133. La première vue d'ensemble de ces dieux-gardiens, effectuée par P. Vernus (*Athribis*, *BdE* 74, 1978, p. 138-171), reste précieuse. Sur la version de Dendera et la transmission de la tradition, voir également L. Pantalacci, « Remarques sur les méthodes de travail des décorateurs tentyrites », *BIFAO* 86, 1986, p. 269-272.

42. La numérotation est celle établie par S. Cauville, *op. cit.*, p. 118-121, où est présenté un tableau synoptique des différents ordres de succession des génies pour les sept attestations complètes.

N° Karnak	N° « canonique »	Nom
x+4	25	<i>hmy</i>
x+5	26	<i>ʒhw</i>
x+6	27	<i>ʿprw</i>
x+7	28	<i>nb ʿwy</i>
x+8	29	<i>nb rdwy</i>
x+9	30	<i>hʒw</i>
x+10	31	<i>mʒʿ m hʿw</i>
x+11	32	<i>th</i>
x+12	34	<i>twʒ</i>
x+13	35	<i>šdy</i>
x+14	36	<i>hʒp</i>
x+15	37	<i>ʿwʒy</i>

Ce tableau met en lumière le caractère « canonique » de la succession des génies à Karnak pour quinze d'entre eux. Si cet échantillon ne permet pas de tirer de leçon définitive, il semble montrer que la tradition pharbaïthite s'est transmise à Karnak plus fidèlement qu'à Edfou (où le génie *th* (n° 32) est manquant) et qu'à Dendera (où le génie *twʒ* occupe la 36^e position dans les deux attestations). La comparaison avec la première chambre de Sokaris à Edfou est particulièrement intéressante : sa décoration, datée de Ptolémée IV, est contemporaine de celle de notre édifice. Or, il apparaît que les deux versions possèdent des liens étroits, les variantes étant essentiellement graphiques ou dues à des erreurs dans la compréhension de certains signes à Edfou. On citera pour exemple les légendes de deux génies :

Génie n° 29

Karnak



Edfou I, 199, 4



nb rd.wy sjn gs.t hʒh nmt.t m-sʒ th sw

« Le Maître des jambes, à la course rapide et au pas vélocé à la poursuite de qui l'agresse⁴³ ».

Génie n° 30

Karnak



Edfou, I, 199, 5



hʒw mn hr nr htp st.f m hnw

« Le nu, qui demeure sur la barque-*dndr*, au siège établi dans la barque-*hnw* ».

43. La dénomination des génies de Pharbaïthos est construite essentiellement sur des jeux de mots qui nous sont plus ou moins compréhensibles. Nous suivons pour l'essentiel ici la traduction de J.-C. Goyon, *op. cit.*, I, p. 314-315, mais nous essayons de restituer le jeu entre l'idée de « possession » (J.-C. Goyon traduit « Possesseur de jambes ») et celle de « maîtrise » que ce génie a sur ses jambes. Le mot « maître » peut recouvrir les deux acceptions. Voir aussi, pour une autre interprétation, P. Vernus, *op. cit.*, p. 147.

J.-C. Goyon note que les versions les plus tardives (Edfou et Dendera) ont substitué au nom pharbaethite de ce génie, *h3pw*, « l'Emmailloté », la désignation *h3y/h3w*, « le Nu », en rapport direct avec Osiris dont c'est là l'une des qualifications lorsqu'il n'a pas encore été momifié⁴⁴. Il apparaît que cette substitution a été opérée à Karnak, indice supplémentaire pour le rapprochement suggéré avec Edfou. Il faut souligner par ailleurs la présence des discours adressés par les génies à Osiris ; bien moins développés que ceux de Dendera, ils illustrent sous la forme de jeux de mots la mise en action de la potentialité propre des génies au service de la protection du dieu et sont probablement l'œuvre des prêtres locaux, créant sur le canevas du texte traditionnel.

III. PREMIERS ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION

A. DES « CATACOMBES » OSIRIENNES

L'étude des différents éléments archéologiques encore visibles et des formes de certains fragments d'enduit permet par extrapolation d'envisager une hypothèse de restitution architecturale du bâtiment dans son ensemble (pl. VII b-VIII). Construit à l'intérieur d'un caisson limitant les bords d'une large excavation creusée à partir d'un niveau de sol élevé, l'édifice comportait trois galeries parallèles se terminant en cul-de-sac sur le mur ouest et accessibles à l'est par un couloir nord-sud plus étroit. Dans les parois latérales des trois galeries étaient ménagés plusieurs étages de petites niches profondes et voûtées. Les quatre couloirs étaient couverts par une voûte et, dans le dernier état, dallés de briques cuites⁴⁵. Le sol, les parois et la voûte des couloirs, de même que toute la surface intérieure des niches, étaient entièrement cachés par une épaisseur d'enduit de mortier à la chaux. Les niches n'ont pas reçu de décor peint, mais elles étaient fermées, légèrement en retrait du parement, par des bouchons de terre cuite non scellés. Chaque étage comptait exactement trente niches. Trois étages au moins sont conservés, ce qui induit un nombre total minimal de 540 niches ; un quatrième étage aurait été envisageable, encore accessible à un homme debout. Dans cette dernière hypothèse, le total des niches aurait atteint le nombre de 720. La reconstitution du décor qui, pour le moment, semble infirmer cette possibilité et restreindre à trois le nombre d'étages, donnera une réponse définitive à ce sujet.

Les vestiges conservés ne permettent pas de connaître avec précision la hauteur sous voûte des galeries mais la reconstitution du profil des décors devrait nous l'indiquer. On peut l'estimer pour le moment, dans l'hypothèse de trois étages de niches, à 2,50 m. L'édifice ne semble pas avoir eu d'ouvertures sur l'extérieur, hormis un accès à l'est, dont l'emplacement et la forme restent difficiles à déterminer. Quelques vestiges de briques cuites à l'extérieur du périmètre construit, dans l'angle sud-est, sur l'arasement du « bastion », pourraient l'indiquer (US 2025). Si le niveau de sol extérieur est bien plus élevé que celui de

44. J.-C. Goyon, *op. cit.*, I, p. 316.

45. Certains fragments d'enduit peint voûtés portent aussi les empreintes et des traces de briques cuites au revers. L'orthogonalité des limites de briques, indiquées par ces traces, et de la décoration à l'endroit infirmerait l'hypothèse d'une voûte à lits inclinés. Des briques de forme trapézoïdale ont été retrouvées au fond du trou de pillard (US 2097) auquel correspond un défoncement dans le couloir 2. Mises bout à bout, elles réalisent un arc dont le diamètre correspond singulièrement à la largeur des couloirs 2, 3 et 4. L'ensemble des déductions permet de proposer — au moins provisoirement — les restitutions en plan, élévation et axonométrie des planches VII b-VIII.

l'intérieur, on pourrait penser à un accès sous la forme d'une descenderie donnant sur le couloir est. Il sera certainement impossible d'en dire plus. Quoi qu'il en soit, il est difficile, d'un point de vue architectural, d'imaginer que l'intérieur du bâtiment ne fût pas plongé dans l'obscurité, ce qui corroborerait l'hypothèse d'un édifice souterrain. Nous n'avons aucun indice nous permettant d'imaginer le mode de couverture générale, au-dessus de l'*extrados* des voûtes des couloirs. Peut-être celles-ci étaient-elles simplement recouvertes de terre, ce que la massivité de la structure et le rapport pleins/vides auraient permis.

Il reste à s'interroger sur la fonction de l'édifice et sa place dans le complexe architectural situé à l'est du sanctuaire d'Amon. Il s'agit d'un bâtiment enterré, au moins en partie, composé de galeries souterraines voûtées (en d'autres termes un cryptoportique) et pourvues d'un très grand nombre de niches ou *loculi* s'ouvrant dans leurs parois et superposés sur plusieurs étages. L'ensemble n'est pas sans évoquer les nécropoles d'animaux sacrés, creusées la plupart du temps dans le rocher, comme celles de Touna el-Gebel, de Saqqara ou d'Ermant, pour ne citer que les exemples les plus connus. C'est pourquoi nous avons choisi d'employer le terme de « catacombes », dont la définition, bien que le mot ait une connotation plus romaine et chrétienne, s'adapte parfaitement à cette sorte d'hypogée.

Si l'on veut brièvement résumer les données que l'archéologie nous fournit à propos de la zone du « tombeau d'Osiris » et des différents édifices qui l'entourent, il est possible d'ordonner — de manière toute provisoire — les principales phases successives d'aménagement de la façon suivante :

- un mur épais antérieur à la XXI^e dynastie, correspondant peut-être aux vestiges d'une partie d'enceinte ou de plate-forme, dont la date pourrait remonter au Nouvel Empire ;
- réaménagement de la « Porte orientale du temple d'Amon » de la XVIII^e dynastie avec la construction du temple de l'Est et/puis sa décoration sous Ramsès II ;
- réaménagement de l'enceinte, au moins dans sa partie nord-est, à la XXI^e dynastie, sous l'égide de Menkheperê ;
- construction des chapelles osiriennes (XXII^e-XXVI^e dynasties), notamment celle d'Osiris *Hq3-dt* (XXIII^e-XXV^e dynasties) ;
- construction de la colonnade de Taharqa, peut-être flanquée, dès cette époque, au nord, d'un édifice sur soubassement élevé, à l'emplacement duquel sera plus tard implanté le temple d'Osiris coptite ; réaménagements de l'enceinte ;
- construction ou restauration et remblaiement (?) du « tombeau » voûté en briques cuites à la XXVI^e dynastie (?) ;
- construction de la porte de l'Est et de la grande enceinte sous Nectanébo, qui englobe tout le quartier osirien à l'intérieur du *temenos* ;
- construction de l'édifice à niches, à une époque indéterminée mais vraisemblablement contemporaine de la décoration peinte sous Ptolémée IV, suivie d'une restauration ;
- inscription de Ptolémée V à l'angle nord-est de l'enceinte du grand temple, devant une représentation — plus ancienne (?) — d'Osiris et de sa *j3t* ;
- modification, agrandissement et décoration du temple de l'Est sous Ptolémée VIII ;
- (re-?)construction et décoration du temple d'Osiris coptite sous Ptolémée XII puis sous Tibère ;
- perturbation de l'ensemble de la zone à la fin de l'époque romaine (IV^e siècle) avec l'abattage de l'obélisque unique et le démantèlement du temple de l'Est.

Dès la XXII^e dynastie, le culte osirien a profondément structuré le secteur situé au nord-est du *temenos*, désormais parsemé de petits édifices cultuels, qui restent, pour la plupart, à étudier de nouveau. La place de notre bâtiment peut paraître « stratégique » par sa position dans cet ensemble et sa décoration le rattache en tout cas aux rites accomplis lors des mystères osiriens. Ainsi, la protection d'Osiris semble être l'idée directrice de la décoration de la galerie sud de l'édifice. Les génies de Pharbaïthos (pl. XI) forment traditionnellement, en effet, un véritable « rempart divin » dont le rôle est de protéger le corps d'Osiris

particulièrement durant la phase critique de sa résurrection⁴⁶. La présence des génies horaires, eux aussi défenseurs du dieu mort, tout comme celle d'Isis et de Nephthys autour du pilier-*dd*, rejoint cette préoccupation, tandis que l'arbre sacré joue lui aussi le rôle de protecteur du terre divin⁴⁷. La comparaison avec la « première chambre de Sokaris » d'Edfou est d'un grand intérêt : la décoration — contemporaine de celle de l'édifice de Karnak — présente, parmi d'autres processions, à la fois celle des génies de Pharaïthos et celle des génies horaires⁴⁸. Cette chapelle est désignée comme étant la *štyt n Wsjr*⁴⁹, tombe symbolique où s'effectuaient les mystères osiriens et où était conservée pendant un an la momie de Sokaris, placée dans un coffre, avant son ensevelissement dans la tombe définitive⁵⁰. Les fonctions des deux édifices, si dissemblables du point de vue architectural, ne peuvent être assimilées, mais il est clair qu'ils participent du même fonds liturgique, en l'occurrence celui des mystères osiriens. Dans l'édifice thébain, les niches semblent plutôt destinées à être des réceptacles ultimes et rempliraient ainsi le rôle de « tombes »⁵¹ définitives des figurines d'Osiris⁵². Les textes des chapelles osiriennes de Dendéra, beaucoup plus explicites, nous fournissent la preuve de l'existence de telles nécropoles pour les simulacres osiriens au terme de l'année pendant laquelle ils ont été l'objet du culte⁵³. Dès lors, si les « catacombes » de Ptolémée IV constituaient le lieu de sépulture des simulacres fabriqués au mois de Khoiak, la structure voûtée dégagée par H. Chevrier en 1950 plus à l'est pourrait représenter un état antérieur de cette nécropole, les alvéoles contenant les figurines osiriennes trouvées là s'apparentant à une version moins « rationalisée » des niches ptolémaïques.

B. LES RITES DE KHOIAK À KARNAK

Si l'on prolonge l'idée du rapport entre notre édifice et les rites osiriens du mois de Khoiak, un texte d'époque ptolémaïque se révèle capital : le papyrus N3176(S) du Louvre,

46. Cf. P. Vernus, *Athribis*, p. 165 ; J.-C. Goyon, *Les Dieux-gardiens* I, p. 405-408.

47. Voir dernièrement P. P. Koemoth, « Des défunts 'Secrets-de-places' aux arbres sacrés des nécropoles divines *štj.w-s.wt* », *DiscEg* 25, 1993, p. 33.

48. Cf. S. Cauville, *La théologie d'Osiris à Edfou*, p. 11-25 et 31-32.

49. *Edfou* I, 179. Une mention de la *štyt* d'Osiris sur un bloc de Médamoud (F. Bisson de la Roque, J. J. Clère, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1927)*, *FIFAO* V, 1, 1928, p. 54, fig. 36), daté de Ptolémée IV, la met directement en rapport avec l'arbre sacré, dont la représentation rappelle fortement celle présente sur les enduits peints de Karnak. Nous remercions M. Gabolde d'avoir attiré notre attention sur ce point. Voir aussi P. P. Koemoth, *op. cit.* p. 34.


50. É. Chassinat, *Le Mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, 1966-1968, p. 619-620 et 629 ; J.-C. Goyon, *op. cit.*, I, p. 280 n. 4. Les analyses de L. Pantalacci, « Décor de la 2^e chapelle osirienne de l'Est (sud) sur le toit du temple de Dendara », *BSAK* 3, 1989, p. 327-337, qui y voit la représentation d'un « macro-sarcophage », pourraient également trouver à Karnak une application, ce que confirmerait encore la forme générale du couloir voûté.

51. Les génies de Pharaïthos auraient ici leur rôle traditionnel de gardiens de nécropole (Athribis) ou de cuves funéraires (Pharaïthos). Les « catacombes » s'identifieraient donc à la *tpht*, à distinguer du lieu de déroulement des mystères annuels (cf. É. Chassinat, *Le Mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, p. 288).

52. On peut imaginer que la forme de ces pseudo-momies pouvait se rapprocher de celle des modèles qui ont été trouvés par H. Chevrier dans la structure voûtée à l'est de notre bâtiment (cf. *supra*, p. 207-208) ; voir aussi les figurines trouvées à Tehneh el-Gebel, en Moyenne-Égypte, au cours des fouilles de P. Jouguet et de G. Lefebvre, en 1903 ; cf. G. Lefebvre, « Sarcophages égyptiens trouvés dans une nécropole gréco-romaine à Tehneh », *ASAE* IV, 1903, p. 229-231, pl. Ib et II ; *Un siècle de fouilles françaises en Égypte 1880-1980. À l'occasion du centenaire de l'École du Caire (IFAO)*, 1981, p. 294-297, n° 322. Remarquons au passage que la section transversale du modèle de sarcophage s'accorde assez bien à la forme des niches. Sur les figurines d'Osiris, voir C. Seeber, « Kormosiris », *LÄ* III, col. 744-746 avec réf. et surtout l'étude de M.J. Raven, « Com-Mummies », *OMRO* 63, 1982, p. 7-38.

53. Cf. S. Cauville, « Les mystères d'Osiris à Dendéra. Interprétation des chapelles osiriennes », *BSFE* 112, 1988, p. 23-25.

remontant, selon P. Barguet, à la fin du IV^e siècle av. J.-C. Il s'agit en effet d'un témoin précieux du déroulement du culte thébain d'Osiris à l'époque tardive, évoquant notamment les édifices qui correspondaient aux stations rythmant le cours des processions osiriennes du mois de Khoiak. L'étude qu'en fournit P. Barguet⁵⁴ propose l'identification des noms de ces édifices avec certains lieux dont les vestiges ont été retrouvés ou sont supposés avoir existé dans un endroit précis du sanctuaire, en particulier le sanctuaire osirien qui se dénommerait *st ʿ3t* « la Grande Place », lié à la tombe du dieu, *t3 tpht*. Ces identifications se fondent essentiellement sur les résultats des fouilles de H. Chevrier et sur la légende surmontant la représentation d'Osiris et de sa « butte » à l'extrémité nord du mur extérieur est du temple d'Amon⁵⁵.

Nous donnons un relevé de cette scène (pl. XII) et proposons, pour la légende la surmontant, de voir dans la lacune le signe  et de lire :

« Osiris-Ounnefer, j.v., roi des dieux, le Coptite, qui préside au Château de l'Or, près de la *j3t* d'Osiris, dans la Grande Place ».

Cette « Grande Place », désignation attestée pour la sépulture royale, renvoie très certainement à la nécropole osirienne dont notre bâtiment serait partie intégrante⁵⁶. Sa découverte semble donc confirmer les vues de P. Barguet qui proposait de rechercher cette *st ʿ3t* « dans le vaste terre-plein qui s'étend immédiatement au nord du temple d'Osiris Coptite, et qui fut nettoyé en 1950⁵⁷ ».

Il apparaît maintenant possible d'identifier l'emplacement des catacombes avec la *j3t* représentée en face de l'Osiris du mur de l'Akh-menou et avec la *tpht* qui contenait les figurines de ce dieu⁵⁸. Il convient aussi de prêter attention à l'inscription ajoutée sous le règne de Ptolémée V devant cet Osiris coptite gravé à l'angle de l'enceinte de Ramsès II :

« Restauration du monument effectuée par (Ptolémée V) et (Cléopâtre I^{re}), les Dieux Épiphanes, pour son père Osiris⁵⁹. »

L'expression *sm3wy mnw* pourrait non seulement évoquer les restaurations effectuées sur l'inscription gravée sur le mur, mais aussi celles qui auraient concerné la *j3t* elle-même, à la suite des troubles survenus en Thébaïde sous Hurgonaphor et Chaonnophris. La restauration aurait donc pu avoir lieu à la fin du règne de Ptolémée V (entre 185 et 180 av. J.-C.)⁶⁰. Cependant, l'absence de traces tangibles de ce roi dans la décoration des catacombes nous

54. P. Barguet, *Le Papyrus N 3176 (S) du musée du Louvre*, *BdE* 37, 1962.

55. *Ibid.*, p. 31-34 ; ces reliefs gravés dans le creux à l'extrémité nord de la face extérieure du mur est de l'enceinte en pierre du grand temple, construite par Thoutmosis III et décorée par Ramsès II, c'est-à-dire à très grande proximité de notre édifice, figurent un Osiris, isolé, faisant face à l'ensemble du secteur nord-est, et accompagné d'une représentation de sa « butte ». La scène semble avoir été gravée ou regravée à une époque plus tardive (XXVI^e dynastie ou début de l'époque ptolémaïque), cf. W. Helck, *Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses II. in Karnak, Text*, *ÄA* 18, 1968, p. 105-109.

56. P. Barguet, *Le Papyrus N 3176 (S)*, p. 32. Pour la *st ʿ3t* comme désignation de la sépulture royale, voir aussi J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Rameside Period*, *BdE* 50, 1973, p. 69-75 (référence communiquée par L. Gabolde). Pour l'époque ptolémaïque, on notera que la *st ʿ3t* est à Esna la désignation de la nécropole des dieux morts, dans laquelle Osiris a bien sûr une place primordiale. Cf. S. Sauneron, *Esna V*, p. 294-295, n. bb. Elle est, par ailleurs, associée à l'arbre-*j3d* à Kom Ombo, cf. A. Gutbub, *BdE* 47, p. 55, n. bv.

57. P. Barguet, *ibid.*

58. Cf. É. Chassinat, *Le Mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, p. 227 et 277.

59. Le texte donné dans W. Helck, *op. cit.*, p. 105 est fautif en plusieurs endroits. Nous interprétons pour notre part le signe qui suit le mot *mnw*, légèrement excentré, non pas comme le *p* de *pn* mais comme l'œil *jr* (son bord gauche est encore visible). La construction de la phrase en est améliorée.

60. Sur ces troubles, cf. K. Vandorpe, *CdE* 61, 1986, p. 294-302 ; sur certaines de leurs conséquences architecturales à Karnak, voir V. Rondot, J.-C. Golvin, « Restaurations antiques à l'entrée de la salle hypostyle rameside du temple d'Amon-Ré à Karnak », *MDAIK* 45, 1989, p. 249-259, particulièrement p. 258-259 n. 16-18.

conduit, au stade actuel de l'étude, à nuancer cette proposition sous la forme d'une simple possibilité. Il n'en reste pas moins que l'intérêt manifesté par Ptolémée V à cette représentation d'Osiris devant sa *j3t* coïncide singulièrement avec l'existence de vestiges de ce qui nous semble pouvoir correspondre à une nécropole formant tout ou partie de cette *j3t* osirienne.

En décrivant ces « catacombes » osiriennes décorées au nom de Ptolémée IV, qui représentent sans nul doute un élément central du culte osirien à Karnak à l'époque tardive, nous n'avons pu encore préciser les liens qu'il entretenait avec les autres monuments osiriens du temenos d'Amon (temple d'Osiris coptite, salles sokariennes de l'Akh-menou, chapelles osiriennes du secteur nord et nord-est, temple d'Osiris *hq3-dt*, partie osirienne du complexe de Taharqa du lac, salles osiriennes du temple d'Opet), ni illustrer d'éventuelles phases antérieures de cette nécropole. Mais il est sûr, par ailleurs, que la riche décoration de cet édifice fournira de nombreux éléments permettant de suivre la diffusion des traditions osiriennes en Haute-Égypte à l'époque ptolémaïque : l'exemple des génies de Pharbaïthos en est la preuve. La poursuite des reconstitutions du décor et l'extension des fouilles, en particulier vers la structure voûtée à l'est des « catacombes », apporteront certainement de nouvelles réponses.

ANNEXE

I. UN BASTION D'ENCEINTE DE LA XXI^e DYNASTIE (pl. XIII b)

Dans l'angle sud-est du bâtiment, la fouille a confirmé que la construction de l'édifice ptolémaïque a rendu nécessaires la démolition et l'arasement (US 2003) de la partie nord-ouest d'un massif de briques crues, en assises horizontales, dont l'angle nord-est et les parements nord et est sont encore bien conservés (US 2004, 2042). Les briques, de gros module (40 x 20 x 14 cm), sont estampillées aux noms du grand prêtre d'Amon Menkheperê et de son épouse Isetemkheb⁶¹. Les faces nord et est présentent un fruit important jusqu'au ras du sol actuel (pl. IV, coupes 1 et 3). Le parement nord se prolonge de quelques mètres vers l'ouest, sous l'édifice en briques cuites avant de tourner à angle droit vers le sud. On peut supposer que son tracé oblique ensuite de nouveau vers l'ouest. En effet, un nettoyage super-

61. Cf. A.J. Spencer, *Brick Architecture*, Warminster, 1979, pl. 35.90 ; sur la problématique des briques estampillées, cf. *ibid.*, p. 144-146, pl. 21-38 ; J. Leclant, « Deux acquisitions récentes du Musée de Khartoum (n^{os} 5458 et 5459) », *Kush* I, 1953, p. 49 n. 16-17 ; sur celles qui portent le nom d'un Menkheperê, trouvées en grand nombre à Karnak-est, cf. D.B. Redford, « Preliminary Report of the First Season of Excavation in East Karnak, 1975-76 », *JARCE* XIV, 1977, p. 16-17 n. 30-45, fig. 8.2, pl. IX : 5 (fragment d'estampoire de terre cuite A58), pl. X : 1, 3, 5 (briques cuites estampillées A 59, 61, 66, 71) ; *id.*, « Interim Report on the Excavations at East Karnak, 1977-1978 », *JARCE* XVIII, 1981, p. 17, pl. IIc-d, IIIc-d ; *id.*, « Interim Report on the Excavations at East Karnak (1979 and 1980 seasons) », *JSSEA* XI/4, 1981, p. 260 n. 18 ; *id.*, *ROM Archaeological Newsletter* 195, 1981, p. 2 ; *id.*, « Interim Report on the Excavations at East Karnak (1981-1982 seasons) », *JSSEA* XIII, 1983, p. 221 n. 23, pl. XXXb ; *id.*, « Three Seasons in Egypt : II. Interim Report on the 20th Campaign (17th season) of the Excavations at East Karnak », *JSSEA* XVIII, 1988, p. 31 n. 31 ; notons cependant que ces briques sont très différentes de celles que nous avons trouvées : cuites, elles portent une estampille d'un autre type ; plusieurs exemplaires d'entre elles ont été découvertes — malheureusement, jamais en place — en d'autres points de Karnak, dans l'angle nord-ouest du temenos, dans la cour du IX^e pylône (G. Daressy, *ASAE* XXII, 1922, p. 63-64), dans les maisons contemporaines à l'est du Lac sacré (P. Anus, R. Sa'ad, « Habitations de prêtres dans le temple d'Amon-Rê », *Karnak IV (= Kêmi XXI)*, 1971, p. 219), à Karnak-nord (D.B. Redford, *JARCE* XIV, 1977, p. 30 n. 44, confirmé oralement par M^{me} H. Jacquet-Gordon) ; plusieurs exemplaires sont encore conservés dans le magasin dit du « Cheikh Labib ».

ficiel à l'angle extérieur sud-ouest du caisson du bâtiment ptolémaïque a révélé un parement de briques estampillées du même type, en place, appartenant à un tronçon de mur est-ouest (US 2079), en contact perpendiculaire avec le tronçon d'enceinte à bastions qui se poursuit vers le nord. Le massif représente l'un des vestiges d'une reprise à la XXI^e dynastie de la partie nord de la grande enceinte du temple d'Amon plusieurs fois restaurée au moins jusqu'à la Basse Époque et partiellement fouillée par J. Lauffray à l'est du Lac sacré⁶². La partie saillante du côté nord, en partie arasée par l'édifice ptolémaïque, aurait fonctionné comme un solide et large flanquement d'angle de la courtine. On pense immédiatement au texte de la stèle du grand prêtre Menkheperre, datée de l'an 48⁶³, trouvée à proximité par G. Legrain au début du siècle, dans les remblais de la colonnade de Taharqa devant le temple de l'Est, et qui mentionne les restaurations de l'enceinte effectuées à cette époque dans le secteur nord de Karnak⁶⁴. La régularité de la construction paraît devoir écarter la possibilité d'un mur plus tardif remployant ces briques estampillées.

Un sondage réalisé au pied de la face nord de ce massif et à l'extérieur du bâtiment ptolémaïque du côté est (pl. IV, coupe 3, pl. XIII b) a permis d'étudier les fondations de ce bastion de la XXI^e dynastie (US 2042), profondes d'environ 2 m sous la surface du sol actuel. La partie en sous-sol présente un fruit moins prononcé que la partie visible en élévation (US 2004). Les différentes coupes stratigraphiques réalisées à la perpendiculaire du parement ont révélé clairement une tranchée de fondation taillée en oblique devenant verticale dans la partie inférieure (US 2058 équivalente à 2070 en surface). Le niveau de sol à partir duquel la tranchée de fondation a été creusée ne nous est malheureusement pas connu car il a disparu mais on peut supposer qu'il se trouvait au niveau de la rupture du fruit du parement. La première assise de briques repose sur un radier de sable pur de faible épaisseur (US 2057).

On voit en surface que la tranchée recoupe la partie sud-est d'un très large massif de briques crues qui affleurent à la surface, sous le bâtiment ptolémaïque. Il semble qu'il s'agisse d'un seul mur très épais composé de trois parties d'inégale largeur : les tronçons est et ouest construits en briques posées en boutisse, le tronçon central en briques posées en paneresses. Seul le parement est subsisté (US 2059). L'emplacement de la face ouest reste à

62. J. Lauffray *et al.*, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak V*, 1975, p. 23-26, fig. 12 ; *id.*, « Le rempart de Thoutmosis III à l'est du Lac sacré », dans le présent volume. Notons que la nature du contact entre ces vestiges d'enceinte de Menkheperre et le mur bastionné qui se prolonge vers le nord tendrait à indiquer à première vue que ce dernier est postérieur à celui de la XXI^e dynastie. Il serait tentant d'identifier ce mur à celui des inscriptions de Montouemhat (PM II, 1972, p. 258 (12) d ; J. Leclant, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la Ville*, *BdE* 35, 1961, p. 215, 219, 228 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 39 n. 2 ; C. Traunecker, « Une stèle commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou », *Karnak V*, 1975, p. 151-152 n. 6 ; C. Wallet-Lebrun, *Recueil de textes relatifs aux travaux de construction exécutés dans les temples de Karnak*, mémoire de l'EPHE, 1976, V^e section, inédit, Paris, vol. 5, p. 969-971, texte 230). La poursuite ultérieure des dégagements dans ce secteur permettrait peut-être de préciser ces données. Cette partie de l'enceinte, construite en assises horizontales, a été elle-même localement arasée à l'ouest de l'édifice osrien, et reconstruite cette fois-ci en massifs à redans et saillants et assises courbes, à une date indéterminée mais qui pourrait être ptolémaïque. Les observations effectuées sur l'ensemble des éléments d'enceinte dans ce secteur et plus généralement sur les problèmes posés par cette ancienne limite du *temenos*, dépassant largement le cadre de cet article, feront l'objet d'une publication ultérieure.

63. Fin du règne de Psousennès I^{er}, cf. K.A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, Warminster, 1973, p. 24-39, 270 ; voir aussi J.-C. Goyon, « Une dalle au nom de Menkheperre », *Karnak VII*, 1982, p. 275-279.

64. Stèle Caire 3/12/24/2 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 36-38 ; P. Barguet voyait dans la présence des bases d'obélisques de Ramsès II devant la porte de l'Est la preuve de l'existence d'une porte dès la XIX^e dynastie à l'emplacement de celle de Nectanébo, et par conséquent l'existence au même endroit d'une enceinte ramesside d'abord restaurée par Menkheperre avant d'être complètement refaite sous Nectanébo. La fouille infirmerait cette hypothèse ; voir aussi C. Wallet-Lebrun, *op. cit.*, vol. 5, p. 911-916, texte 219 ; voir aussi vol. 6, p. 1003-1004 ; D.B. Redford, *JARCE XIV*, 1977, p. 17.

déterminer. La moitié ouest se prolonge au nord de l'édifice ptolémaïque, à un niveau bien plus élevé, sous la forme d'une langue irrégulière laissée en réserve par H. Chevrier. L'état de délabrement du mur ne permet malheureusement pas d'en reconnaître le plan précis et laisse provisoirement un point d'interrogation sur sa fonction (plate-forme, enceinte?) et sa date (au moins Nouvel Empire, d'après la céramique des couches qu'il oblitère, au plus XXI^e dynastie, puisqu'il est recoupé par la tranchée de fondation du bastion).

Les couches qui remblaient la tranchée de fondation (US 2037, 2038, 2098 composées de limon compact comportant des fragments de briques crues, quelques tessons, entrecoupées parfois de minces couches de sable ou de tessons), bien qu'étant datables, en stratigraphie, de la XXI^e dynastie, ne contiennent pas, à première vue, de matériel céramique de cette époque.

Les couches percées par la tranchée de fondation se succèdent régulièrement de la manière suivante : US 2064 : limon assez meuble à forte densité de tessons ; US 2039 : couche de sable comportant quelques tessons ; US 2040 : couche d'argile compacte ; US 2047 : épaisse couche de limon sableux stratifiée comportant d'assez nombreux éléments de grès concassés en gravier ; US 2048 : couche de sable comportant quelques éléments argileux stratifiés ou désordonnés ; US 2049 : épaisse couche de limon très compacte comportant de nombreux éléments de briques crues concassées et des éclats de calcaire ; elle repose sur un niveau relativement horizontal qui constitue la surface de l'US 2068.1, couche de limon compact et relativement cendreuse en surface. À partir de la surface de l'US 2049, plusieurs fosses superposées, voire surcreusées les unes dans les autres, percent les couches les plus basses déjà décrites. La lecture en coupe de leurs limites précises est difficile, surtout dans la partie la plus basse. Elles sont comblées par des remplissages successifs alternés très proches les uns des autres (au moins US 2063 et 2068.2) contenant, outre quelques éléments de briques crues, une forte proportion de cendres et de charbon et un agglomérat très dense de tessons et de céramiques parfois presque entières, notamment de très nombreux éléments de moules à pain cylindriques.

Notons qu'au cours de la fouille du sondage, aucune structure autre que celles qui viennent d'être évoquées n'a encore été rencontrée. Il est bien difficile dans cette mesure d'attribuer aux différentes interfaces d'éventuels niveaux de sol de circulation. La céramique, extraite couche par couche, date globalement du Nouvel Empire, sans que l'on puisse déterminer, en dehors de la stratigraphie relative, de groupements de séquences en phases chronologiquement nettement différenciées et bien datées (cf. *infra*, p. 225-238).

Dans une phase ultérieure de la fouille, le prolongement du sondage vers l'ouest apportera des informations plus précises sur le large massif de briques crues recoupé par l'enceinte de la XXI^e dynastie, tandis que son agrandissement vers l'est nous permettra d'examiner les contacts des couches déjà étudiées avec les fondations de la structure à voûtes multiples nous permettant, sinon de mieux la dater, au moins de la replacer dans la chronologie relative déjà établie.

II. LA CÉRAMIQUE DU SONDAGE I

La reprise des fouilles dans le secteur oriental du *temenos*, nous a livré un matériel abondant dont nous ne présentons ici qu'une étude préliminaire⁶⁵. C'est l'occasion d'éla-

65. L'analyse qui suit exclut le matériel provenant des remblais recouvrant les niches et le sol des galeries qui n'ont fourni que des ensembles totalement hétérogènes du Nouvel Empire à l'époque byzantine. Seule l'unique céramique découverte à l'intérieur d'une niche sera présentée pour information à la fin de cette étude avec l'examen des objets du sondage.

borer un premier corpus des formes connues à Karnak pour le Nouvel Empire, qui nous faisait défaut jusqu'à présent⁶⁶.

Le sondage I⁶⁷, sur lequel est fondée notre étude, présente une succession de couches de remblais qui nous ont fourni quelques informations sur l'histoire du secteur avant la fondation du bâtiment ptolémaïque. Il faut souligner qu'il a été parfois difficile, en raison de l'étroitesse du sondage, de déterminer toujours parfaitement, en fouille horizontale, les interfaces des unités stratigraphiques et, en raison de l'absence de structures en place mis à part le mur de Menkheperre, celles qui correspondent réellement à des sols d'occupation et non à des phases différentes de remblaiement. La reprise et l'élargissement de ce sondage, lors d'une prochaine campagne, permettra d'affiner l'interprétation. Le matériel céramique et les objets mis au jour s'inscrivent pourtant globalement dans la période du Nouvel Empire (334 unités sur les 346 étudiées), avec néanmoins quelques tessons que l'on peut dater du Moyen Empire et/ou de la Deuxième Période Intermédiaire.

Si la documentation reste encore incomplète, il est désormais possible d'envisager une première ébauche d'une classification des formes céramiques, mais également des pâtes. Les nouveaux sondages à venir dans ce secteur viendront éclaircir et compléter l'information déjà existante.

A. ÉTUDE TYPOLOGIQUE

La majorité des pâtes étudiées a fait l'objet d'un prélèvement pour étude. Ces échantillons ont été observés sur cassure fraîche à la loupe binoculaire (grossissement x 20)⁶⁸. Cet examen préliminaire nous a permis d'isoler 9 catégories de pâtes : 5 alluviales et 4 marneuses, les alluviales étant fortement majoritaires (32 unités marneuses). Les caractéristiques générales des principaux types seront rappelées au fur et à mesure. Cette première approche a fait apparaître quelques importations. Toutefois, l'état actuel de nos recherches ne permet pas encore d'identifications plus précises de provenance.

Les examens des pâtes céramiques datées du Nouvel Empire font suite à ceux déjà entrepris par nos soins dans les laboratoires du CFEETK pour la céramique de l'époque saïte, ainsi que pour celle de l'époque romaine, provenant de fouilles récentes bénéficiant d'un contexte archéologique. Le but, à long terme, serait de doter le temple de Karnak d'échantillons de référence (coupes fraîches, lames minces, photos), pour toutes les époques rencontrées. Dans l'état actuel de nos recherches, toute analyse et tout essai de datation plus précise seraient prématurés. Le caractère malheureusement hétérogène de notre documentation ne peut nous permettre pour le moment d'associer sûrement les familles céramiques entre elles. De plus, il n'a pas été possible, dans la majorité des cas, d'isoler précisément

66. J. Lauffray, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak* V, 1975, p. 39. C. Grataloup et M.A. Pilipenko, « Temple de Karnak, Centre franco-égyptien », *BdL* XII, 1987, p. 23. Pour les études céramologiques réalisées dans le cadre du CFEETK, on pourra retenir celles de F. Debono pour le Moyen Empire et la Deuxième Période Intermédiaire, « Rapport de clôture sur les résultats et études des objets du sondage à l'est du Lac sacré de Karnak », *Karnak* VIII, 1987, p. 121-123. Pour les époques tardives, on se référera essentiellement à C. Grataloup, *La céramique tardive (ptolémaïque, romaine et copte) du temple d'Amon-Rê de Karnak*, doctorat de III^e cycle, Lyon II, 1989 (non publié), et dans le présent volume, F. Leclère, S. Marchand, « Données complémentaires sur les structures de briques crues rubéfiées du musée de plein air de Karnak » qui fait suite à P. Béout, M. Gabolde, C. Grataloup, O. Jaubert, « Fouilles dans le secteur nord-ouest du temple d'Amon-Rê », *Karnak* IX, 1993, p. 161-204.

67. Cf. pl. V, sondage I, coupe 3, et pl. XIII a.

68. Nous remercions L. Blondaux, boursière restauratrice du CFEETK, qui a bien voulu se charger de prendre toutes les photos des échantillons des pâtes.

les tessons de la XVIII^e dynastie, de ceux de l'époque ramesside⁶⁹. Si certaines céramiques ne posent pas de problème majeur de datation car elles sont maintenant mieux connues — c'est le cas des céramiques peintes ou de certaines catégories d'amphores —, le problème se pose pour la céramique commune. On constate, en effet, qu'il est parfois difficile d'estimer la « naissance » de certains types, leur maintien et leur évolution à travers les âges.

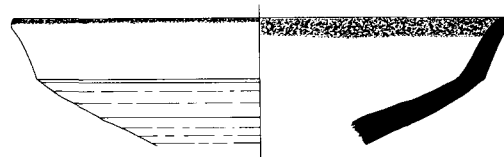
Le matériel du sondage I sera traité comme suit : on procédera d'abord à un classement technique, et dans un second temps à une présentation par principales familles morphologiques⁷⁰.

LES PÂTES ALLUVIALES

Pâte alluviale moyennement fine brun orangé sans – ou avec peu de – dégraissants végétaux

Le cœur est le plus souvent rouge — avec parfois des franges fines violettes — ou noir, comportant de nombreuses inclusions de petites dimensions : quartz, micas, nodules blancs (calcaire), parfois quelques nodules noirs minuscules. Les dégraissants végétaux sont généralement absents de la surface qui, dans la majorité des cas, porte un pseudo-engobe brun orangé, d'aspect chamois, ou un engobe variant du rouge orangé au beige. Le travail est généralement peu soigné. Cette catégorie de pâte est fortement majoritaire. Elle est associée aux coupes et bols de petites dimensions, et aux jarres petites et moyennes.

1. Coupes à carène à parois droites ou convexes



n° 1 US 2068.2 - 43

Ø = 17 à 20 cm.

4 unités ; US 2068.2, 2049, 2037.

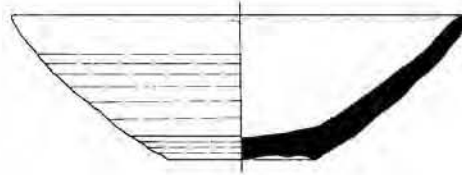
Observations : sous la rupture, le tournassage est souvent très marqué. L'exemplaire présenté possède un engobe rouge orangé bien lissé à l'intérieur ; une bande noire est peinte sur l'intérieur de la lèvre.

Bibliographie : C.A. Hope, « Pottery of the Ramesside Period », in *Pottery of the Egyptian New Kingdom. Three studies*, Victoria College, Archaeological Research Unit, *Occasional Paper 2*, 1989, p. 47-60, fig. 2 (i), 16 (c) ; G. Nagel, *La Céramique du Nouvel Empire à Deir el-Medineh I*, 1938, pl. XI, n° 1922.81.

69. Sur la difficulté de saisir des différences morphologiques nettes pour certaines familles céramiques du Nouvel Empire, on pourra utilement consulter C.A. Hope, « Pottery of the Ramesside Period », *Pottery of the Egyptian New Kingdom. Three studies*, Victoria College, Archaeological Research Unit, *Occasional Paper 2*, 1989, p. 54.

70. Les dessins et les encrages des céramiques et des objets ont été réalisés par S. Marchand. Les dessins sont à l'échelle 1/3, sauf indication contraire.

2. Coupes



n° 2 US 2068.2 - 42

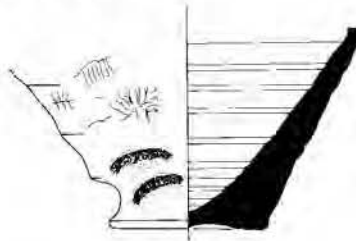
Ø = 18 à 19 cm.

25 unités ; US 2071, 2068.2, 2067, 2064, 2062, 2049, 2037.

Observations : elles portent presque systématiquement une ligne rouge corail sur la lèvre à l'intérieur et à l'extérieur. Lorsqu'elles possèdent une base annulaire, elle est adoucie. Toutes les variantes de bord existent. Le tournassage est marqué.

Bibliographie : A. M. Loyrette, M. Fekri, « Un ensemble céramique du Nouvel Empire – Vallée des Reines : tombe 18 », *CCE* 2, 1991, p. 15, fig. 6 ; K. Mysliwiec, *Keramik und Kleinfunde aus der Grabung im Tempel Sethos' I. in Gurna*, 1987, n° 158.

3. Fonds de jarre appelée « jarre à bière »



n° 3 US 2064 - 3

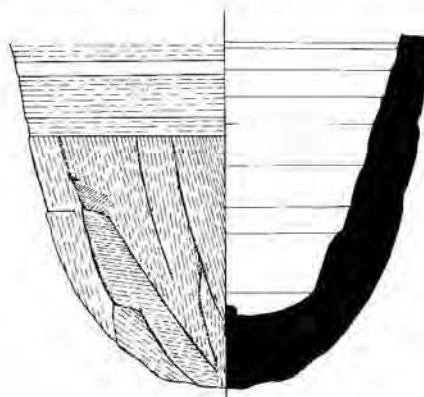
Ø = 6 à 10 cm.

41 unités ; US 2072, 2068.2, 2067, 2065, 2064, 2062, 2049, 2040, 2037.

Observations : tous sont irréguliers et grossièrement tournés. Dans presque tous les cas, des marques de doigts apparaissent à la base. Généralement, un pseudo-engobe recouvre la paroi externe. Le lissage est grossier, avec des restes de pâte sur la surface. Le fond de quelques exemplaires est troué.

Bibliographie : J. Bourriau, D. Aston, « The Pottery » in G. T. Martin, *The Tomb Chapels of Paser and Ra'ia at Saqqâra*, 1985, p. 34, pl. 35, n° 38.

4. Fond de jarre ovoïde à parois épaisses



n° 4 US 2068.2 - 49

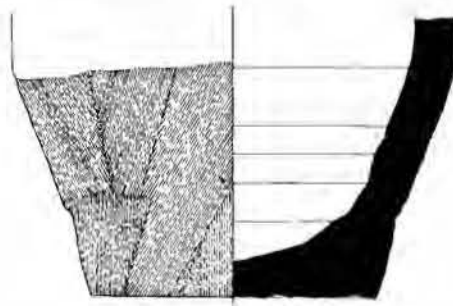
Ø = 12 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Observations : technique très particulière d'enlèvement de matière par raclages successifs de la surface, obliques ou verticaux. Ceux-ci ont sans doute été effectués sur une pâte déjà en cours de séchage, comme le prouve l'existence d'arêtes vives. L'aspect général est grossier.

Bibliographie : A. et A. Brack, *Das Grab des Tjanuni Theben NR 74*, 1977, p. 79, pl. 66, n° 5/23.

5. Fond de jarre à parois épaisses et à fond plat



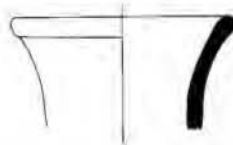
Ø = 11,5 cm.

1 unité ; US 2067.

Observations : technique très particulière d'enlèvement de matière par raclages successifs de la surface, en forme de triangles, obliques ou verticaux. L'aspect est très grossier.

Bibliographie : il n'existe pas de parallèle, à notre connaissance. Ce type est sans doute antérieur au Nouvel Empire.

6. Bords de jarre évasée



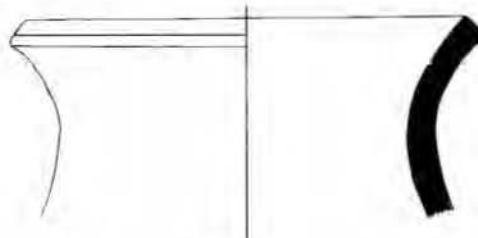
Ø = 9 à 12 cm.

9 unités ; US 2071, 2068.2, 2048, 2044.

Observations : aspect généralement chamois, brun orangé. Ce type existe aussi en pâte marneuse.

Bibliographie : C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, fig. 3 (e).

7. Bords de jarre à parois convexes



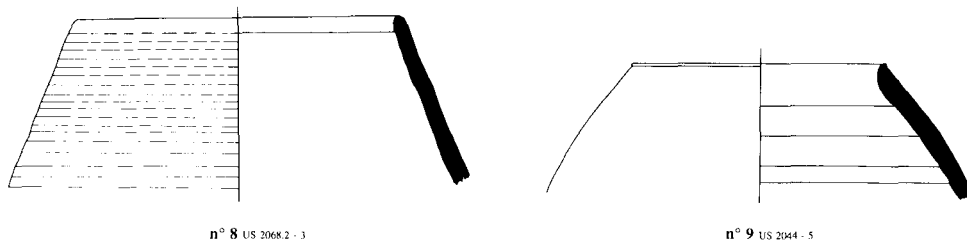
Ø = 18 à 19 cm.

5 unités ; US 2068.2, 2049, 2037.

Observations : ce type existe aussi en pâte marneuse.

Bibliographie : M. C. Guidotti, in « La ceramica della tomba '79 a Gurna », *EVO VIII*, 1985, p. 27, fig. 9, n° 179.492.

8 et 9. Bords de jarre appelée « jarre à bière »



n° 8 US 2068.2 - 3

n° 9 US 2044 - 5

Ø = 8 à 13 cm.

60 unités ; US 2072, 2068.2, 2067, 2064, 2062, 2044, 2037.

Observations : elles peuvent être avec ou sans col ; les bords sont plus ou moins rentrants, la lèvre est parfois droite. Toutes les variantes sont possibles : la jarre étant le plus souvent irrégulière et très peu soignée pour le tournage. La surface est généralement pseudo-engobée.

Dessin n° 8 : engobe rouge clair.

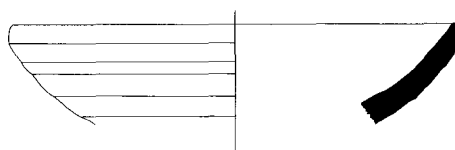
Dessin n° 9 : aspect chamois rouge orangé.

Bibliographie : R. Holthoer, *New Kingdom Pharaonic Sites. the Pottery*, 1977, pl. 18, BB.

Pâte alluviale moyennement grossière brun orangé avec de nombreux dégraissants végétaux

Le cœur est gris, avec parfois des franges rouges, comportant de nombreuses inclusions : quartz, micas, nodules blancs minuscules (calcaire). La surface est recouverte d'un épais engobe rouge poli, à l'intérieur et/ou à l'extérieur.

10. Coupes



n° 10 US 2071 - 3

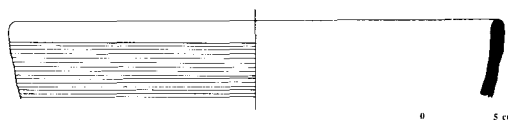
Ø = 18 à 21 cm.

3 unités ; US 2071, 2068.2.

Observations : l'exemplaire présenté possède un engobe rouge poli à l'intérieur, et rouge mat à l'extérieur. Le travail est grossier et irrégulier.

Bibliographie : C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, fig. 1 (i).

11. Grande coupe à parois verticales incisées



n° 11 US 2068.2 - 30

Ø = 32 cm.

1 unité ; US 2068.2.

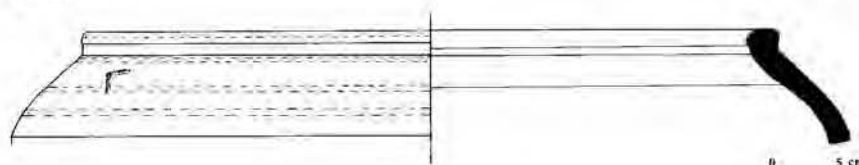
Observations : engobe épais poli à l'intérieur et à l'extérieur.

Bibliographie : P. French, « The Pottery », in L.L. Giddy, *The Anubieion at Saqqâra II. The Cemeteries*, 1992, p. 63, n° 26.

Pâte alluviale moyennement fine, brun orangé, sans dégraissants végétaux, à engobe rouge poli

Le cœur est noir, large, et très dense.

12. Grosse jarre



n° 12 US 2049 - 12

Ø = 46 cm.

1 unité ; US 2049.

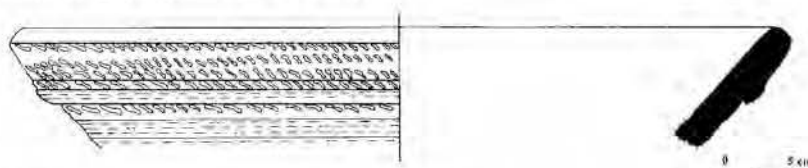
Observations : la surface est ponctuée de stries luisantes. Une marque de potier incisée subsiste en partie.

Bibliographie : il n'existe pas de parallèle à notre connaissance. Sans doute Deuxième Période Intermédiaire (nous remercions Mme H. Jacquet-Gordon pour cette information).

Pâte alluviale grossière, brun orangé, à nombreux dégraissants végétaux

Le cœur est généralement large et noir et comporte de nombreuses inclusions : quartz (jusqu'à 1 mm de diamètre), micas, nombreux nodules blancs minuscules. La surface porte fréquemment un engobe rouge. Les impressions de corde dans la pâte fraîche sont presque systématiques pour les coupes de grand diamètre. L'aspect général est peu soigné.

13. Grandes coupes à impressions de corde



n° 13 US 2072 - 3

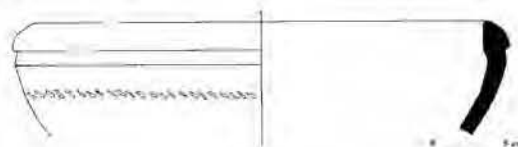
Ø = 48 à 60 cm.

3 unités ; US 2072, 2068.2, 2044.

Observations : l'exemplaire présenté possède un engobe orangé, assez bien lissé à l'intérieur, et de nombreuses impressions de corde à l'extérieur.

Bibliographie : P.J. Rose, « The Pottery from Gate Street 8 », in B.J. Kemp, *Amarna Reports IV*, 1977, p. 133-134, fig. 10.2, p. 142, fig. 10.4.

14. Grandes coupes à impressions de corde



n° 14 US 2064 - 20

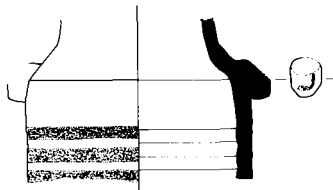
Ø = 32 à 44 cm.

8 unités ; US : 2072, 2068.2, 2064, 2044, 2037.

Observations : ce type existe également en pâte marneuse.

Bibliographie : K. Mysliwiec, *Keramik und Kleinfunde*, n° 196-197.

15. Panse de jarre tronconique à « tenons » rectangulaires collés



Ø = 9 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Observations : l'engobe, épais, orangé, supporte un décor de bandes noires disposées horizontalement.

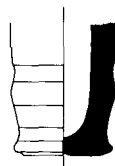
Bibliographie : il n'existe pas de parallèle à notre connaissance.

n° 15 US 2068.2 - 12

Pâte alluviale grossière, brun orangé, des moules à pain

Le cœur est rougeâtre, comportant de nombreuses inclusions : quartz (jusqu'à 1 mm), nodules blancs (jusqu'à 1 mm). Les dégraissants végétaux et les trous sont présents en grande quantité. Le lissage grossier d'un badigeon beige, déposé sur la surface externe, apparaît dans presque tous les cas. La pâte est peu cuite, le moule est modelé à la main.

16. Fond plat



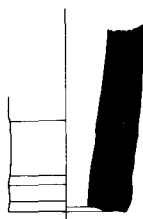
Ø = 4 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Bibliographie : H. Jacquet-Gordon, « A Tentative Typology of Egyptian Bread Moulds », in Do. Arnold éd., *Studien zur altägyptischen Keramik*, 1981, p. 11-24, 17, fig. 4, n°s 4, 9 (types datés du Moyen Empire).

n° 16 US 2068.2 - 51

17. Fonds percés à parois verticales



Ø = 4,2 cm.

3 unités ; US 2068.2, 2062, 2049.

Bibliographie : *ibid.*, p. 17, fig. 4, n° 12 (type daté du Moyen Empire). R. Vergnien, « Karnak 1908 : fouilles à l'est du Lac sacré (manuscrit inédit du Docteur Lortet) », *Karnak VII*, 1982, p. 393, pl. 1 a-b.

n° 17 US 2068.2 - 52

18. Fond ovoïde pointu de petite dimension

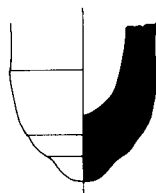


Ø = 3 cm.

1 unité ; US 2062.

Bibliographie : *ibid.*, p.18, fig. 5, n° 10 (type daté du Nouvel Empire : Amenhotep III).

n° 18 US 2062 - 3

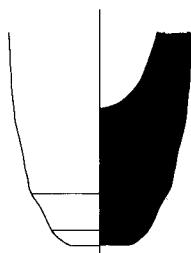
19. Fonds ovoïdes pointus de dimension moyenne

Ø = 5 cm.

5 unités ; US 2068.2, 2048.

Bibliographie : *ibid.*, p. 18, fig. 5, n° 8 (type daté du Nouvel Empire : Thoutmosis III).

n° 19 US 2068.2 - 54

20. Fonds ovoïdes de grande dimension

Ø = 7,3 à 8 cm.

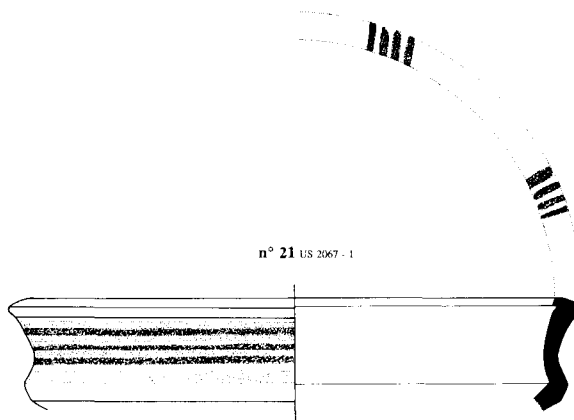
4 unités ; US 2068.2, 2049, 2048.

Bibliographie : il n'existe pas de parallèle à notre connaissance.

n° 20 US 2048 - 1

LES PÂTES MARNEUSES***Pâte marneuse fine rosée***

Le cœur, homogène, généralement rosé, comporte de nombreuses inclusions minuscules : quartz, micas, nodules blancs en grande quantité, avec parfois quelques nodules noirs. On note l'absence de dégraissants végétaux. L'engobe est généralement beige et soigneusement lissé.

21. Coupes à carène et à marli

Ø = 23 à 25 cm.

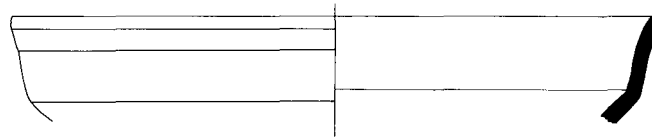
2 unités ; US 2067, 2044.

Observations : l'exemplaire présenté possède un engobe rouge orangé, poli. Décor de lignes rouges et noires à l'extérieur, et de guillochis noirs sur le marli.

Bibliographie : C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, fig. 8 (e).

n° 21 US 2067 - 1

22. Coupes à carène et à parois droites ou convexes



n° 22 US 2068.2 - 24

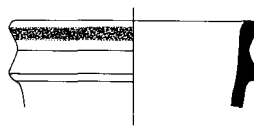
Ø = 19 à 26 cm.

3 unités ; US 2068.2, 2049.

Observations : l'exemplaire présenté possède un engobe jaune et épais, assez mal lissé.

Bibliographie : R. Holthoer, *New Kingdom Pharaonic Sites. The pottery*, pl. 24, II ii R/O : f-g.

23. Jarre à ressaut externe



n° 23 US 2040 - 1

Ø = 10 cm.

1 unité ; US 2040.

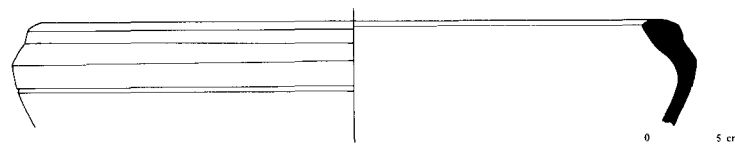
Observations : une bande noire souligne le ressaut. L'engobe est jaune.

Bibliographie : C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, fig. 13 (c) (« blue painted marl-clay type »).

Pâte marneuse moyennement fine, rosée à jaunâtre

Le cœur est homogène, variant du jaune au verdâtre, comportant de nombreuses inclusions : petits quartz, micas, petits nodules blancs en grande quantité, quelques nodules noirs et/ou rouges minuscules, nodules irréguliers rouge brique (chamotte ?). Les dégraissants végétaux sont absents. L'engobe est clair, généralement bien lissé.

24. Grande coupe concave



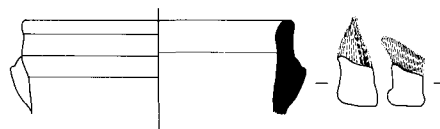
n° 24 US 2068.2 - 33

Ø = 44 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Bibliographie : K. Mysliwiec, *Keramik und Kleinfunde*, n°s 81-87.

25. Jarre à ressaut externe et à anses doubles



n° 25 US 2071 - 1

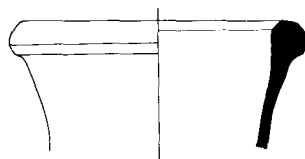
Ø = 11 cm.

1 unité ; US 2071.

Bibliographie : C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, fig. 13 (c) (« blue painted marl-clay type »).

Pâte marneuse moyennement fine, orangée à beige rosé, des amphores égyptiennes

Le cœur varie de l'orange au jaune verdâtre et comporte de nombreuses inclusions : quartz minuscules, micas, nodules blancs minuscules en grande quantité, quelques nodules noirs minuscules, nodules irréguliers rouge brique (chamotte ?). Les dégraissants végétaux sont absents. L'engobe est jaune, moyennement lissé.

26. Bord

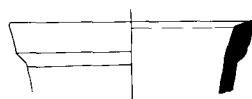
n° 26 US 2072 - 2

Ø = 12 cm.

1 unité ; US 2072.

Observations : le cœur est orangé vif.

Bibliographie : A et A. Brack, *Das Grab des Tjanuni*, pl. 65, n° 1/41.

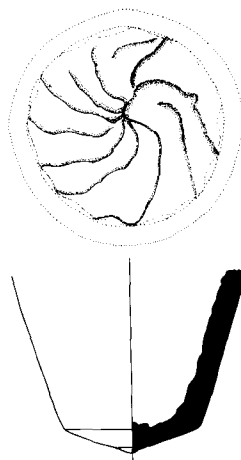
27. Bord

n° 27 US 2068.2 - 15

Ø = 9,8 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Bibliographie : C.A. Hope, « Amphorae of the New Kingdom », *op. cit.*, fig. 6, n° 7, catégorie 2b (XIX^e-XX^e dynastie).

28. Fond

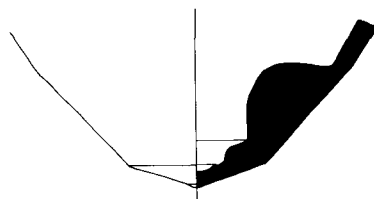
n° 28 US 2072 - 1

Ø = 5,5 cm.

1 unité ; US 2072.

Observations : l'intérieur est « boursoufflé » : cela est sans doute dû à la technique de tournage.

Bibliographie : C.A. Hope, « Amphorae of the New Kingdom », *op. cit.*, fig. 2, catégorie 1a (XVIII^e dynastie-Ramesside) ; C.A. Hope, « The XVIIIth Dynasty Pottery from Malkata », *op. cit.*, pl. 11a.

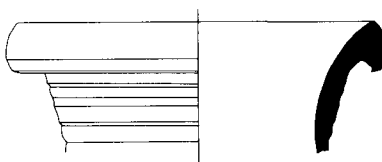
29. Fond d'amphore

Ø = 5 cm.

1 unité ; US 2044.

n° 29 US 2044 - 3

Bibliographie : *ibid.*, fig. 6, n°s 6-7, catégorie 2B (mais sans boursouffure interne).

Les importations⁷¹**30. Bord d'amphore**

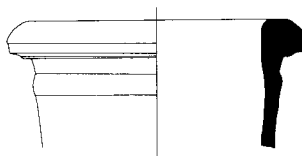
Ø = 15,2 cm.

1 unité ; US 2037.

n° 30 US 2037 - 7

Observations : pâte marneuse moyennement fine, orangée, sans dégraissants végétaux. Le cœur est homogène et gris avec quelques trous et comporte de nombreuses inclusions : nodules calcaires en grande quantité, quartz irréguliers et opaques, quelques nodules noirs et rouges minuscules. L'aspect général de la pâte est feuilleté, mais dense. L'engobe jaune rosé est assez bien lissé.

Bibliographie : A. Hesse, « L'enclos SAV2 de l'île de Saï », *CRIPPEL* 6, 1981, p. 7-68, p. 27, n° 5 SAV2 (30).

31. Bord d'amphore

Ø = 12 cm.

1 unité ; US 2049.

n° 31 US 2049 - 1

Observations : pâte marneuse moyennement fine, beige rosé, sans dégraissants végétaux. Le cœur est homogène, gris, assez serré, comportant de très nombreux nodules blancs de calcaire irréguliers, formant un véritable semis dans la pâte. Quelques quartz opaques et nodules rouges minuscules. L'aspect général de la pâte est feuilleté, mais dense. L'engobe est jaune.

Bibliographie : C.A. Hope, *Malgatta and the Birket Habu Jar Sealings and Amphora*, 1978, p. 29, fig. 5.

32. Fragment d'anse à section ovale

Ø = 4 cm ; ép. 2,6 cm.

1 unité ; US 2068.2.

Observations : pâte alluviale (?), grossière, très « légère », de couleur orangée, avec de très nombreux dégraissants végétaux. Le cœur est gris et comporte de nombreuses et grosses inclusions : quartz irréguliers gris (jusqu'à 1 mm et plus), gros nodules irréguliers blancs (calcaire). La surface est recouverte d'un engobe épais de couleur beige orangé, moyennement lissé.

71. Sur certaines pâtes d'importation du Nouvel Empire, dont celle appelée « cananéenne », se référer à C.A. Hope, 1989, « Amphorae of the New Kingdom », *op. cit.*, p. 90.

B. LES OBJETS

Seul un petit nombre d'objets a été découvert au cours de la fouille. Le sondage I (US 2068.2) nous en a livré trois, associés à la céramique étudiée précédemment. Tous appartiennent à la même catégorie : il s'agit de fragments de statuettes dites « de concubine de mort ». On remarque qu'ils auraient pu appartenir à un même objet sur le plan typologique.

Fig. A. Corps de figurine sans tête et brisée au niveau des genoux. Les bras manquent également, seules subsistent les mains sommairement indiquées par des incisions. La taille est étroite et cambrée, faisant ressortir le postérieur. Les attributs sexuels sont clairement incisés, de même que des tatouages sur les fesses. D'autres tatouages, au-dessus du pubis, sont poinçonnés. La pâte utilisée est une pâte marneuse fine, de couleur orangée, rosée, sans dégraissants végétaux. Le lissage est moyen et le travail est fruste.

Ces catégories de figurines ont longtemps été datées exclusivement du Moyen Empire⁷². Pourtant, il est vrai que ce type de corps (taille mince, hanches fines et fesses proéminentes) a parfois été découvert dans des contextes très anciens comme ceux de la Première Période Intermédiaire notamment à Ayn-Asil⁷³. Mais il peut tout à fait être associé à des niveaux de la Deuxième Période Intermédiaire et même du début de la XVIII^e dynastie⁷⁴.

Fig. B. Buste, départ de cou et amorce d'une épaule de figurine féminine. Deux boudins d'argile collés matérialisent deux colliers. Un sein subsiste. La pâte est identique au corps de la figurine présentée ci-dessus⁷⁵.

Fig. C. Tête féminine à coiffure discoïdale percée de trous et munie d'un bandeau frontal. Les yeux et la bouche sont incisés. Le nez est un petit boudin d'argile collé. L'ensemble forme un visage très schématisé. La pâte utilisée est une pâte calcaire moyennement fine, à cœur jaune et à engobe blanc⁷⁶.

Un dernier point reste à aborder, celui de l'unique objet découvert dans les niches (US 2017/2016) ; sixième niche du deuxième niveau en partant du fond de la galerie (**Fig. D**) qui illustre à sa façon le remaniement des terrains dans cette zone au moins à partir de l'époque byzantine. Il s'agit sans doute d'une céramique assouanaise d'après la couleur rose homogène de la pâte. Mais on note la curieuse présence de plaquettes de couleur rougeâtre (jusqu'à 1 mm), et de nombreux nodules noirs minuscules. L'engobe est rouge orangé légèrement brillant et supporte à l'intérieur un décor floral peint, de couleur blanche et prune, disposé en médaillon central. Des lignes prune sont également peintes sur le marli⁷⁷.

72. C. Desroches-Noblecourt, « 'Concubines des morts' et mères de famille au Moyen Empire, à propos d'une supplique des naissances » *BIFAO* LIII, 1953, p. 7-47, p. 9, fig. 2.

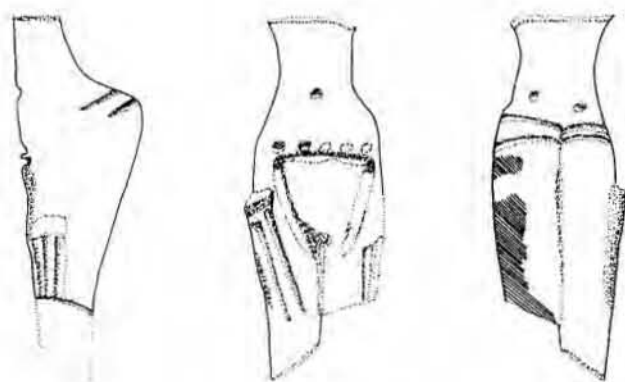
73. P. Ballet, M. Picon, « La production céramique » in G. Soukiassian *et al.*, *Les ateliers de potiers d'Ayn-Asil*, *FIFAO* XXXIV, 1990, p. 25 et pl. 44 n° 7.

74. P. Lacovara, « Archaeological survey of Deir el-Ballas », *ARCE Newsletters* 113, 1980, p. 3-11, p. 9, fig. 4 (type de figurine associé à de la céramique datant du début de la XVIII^e dynastie) ; on consultera également à ce sujet J. Bourriau, *Umm el-Ga'ab. Pottery from the Nile Valley before the Arab Conquest*, 1981, p. 120, n° 241 (figurine datée de la Deuxième Période Intermédiaire jusqu'au début de la XVIII^e dynastie).

75. *Ibid.*, p. 120, n° 241, la figurine possède ce même double collier.

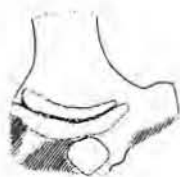
76. *Ibid.*, p. 120, n° 241 ; P. Mey, « Installations rupestres du Moyen au Nouvel Empire au Gebel Zeit (près de Ras Dib) sur la mer Rouge », *MDAIK* 36, 1980, p. 299-318, cf. p. 310-311.

77. M. Azim, « Les fouilles de la cour du VIII^e pylône », *Karnak* VI, 1980, p. 119, fig. 12 (même famille avec également un décor floral en médaillon central, datation IV^e siècle). R.D. Gempeler, *Elephantine X. Die Keramik römischer bis früh-arabischer Zeit*, 1992, pl. 5, n° 1, forme T 106a (même famille avec également un décor floral en médaillon central) datation : IV^e - VI^e siècle apr. J.-C.



0 3 cm

Fig. A. — US 2068.2 - 58.



0 3 cm

Fig. B. — US 2068.2 - 59.



0 3 cm

Fig. C. — US 2068.2 - 60.

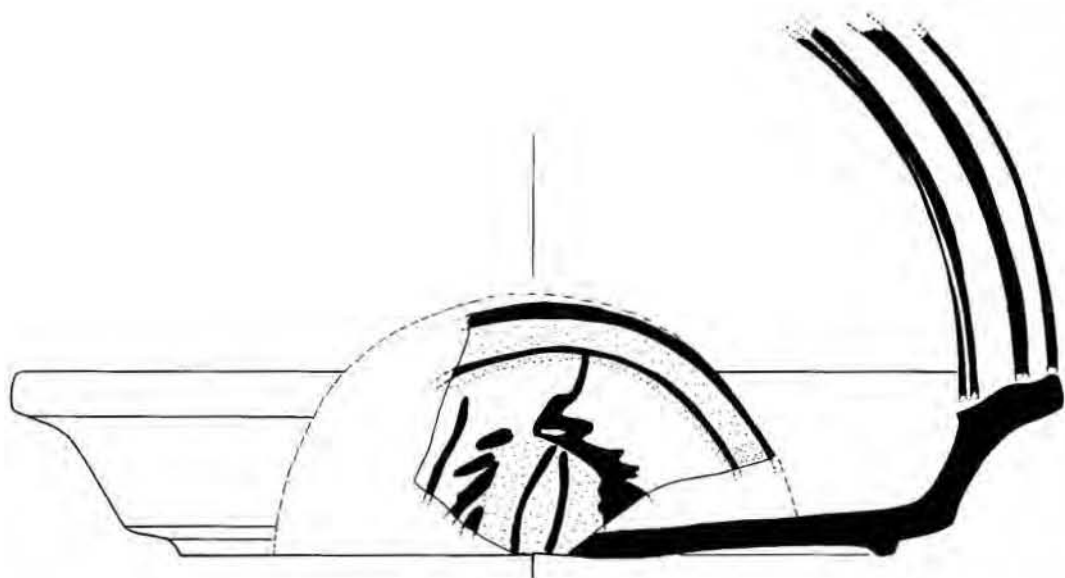
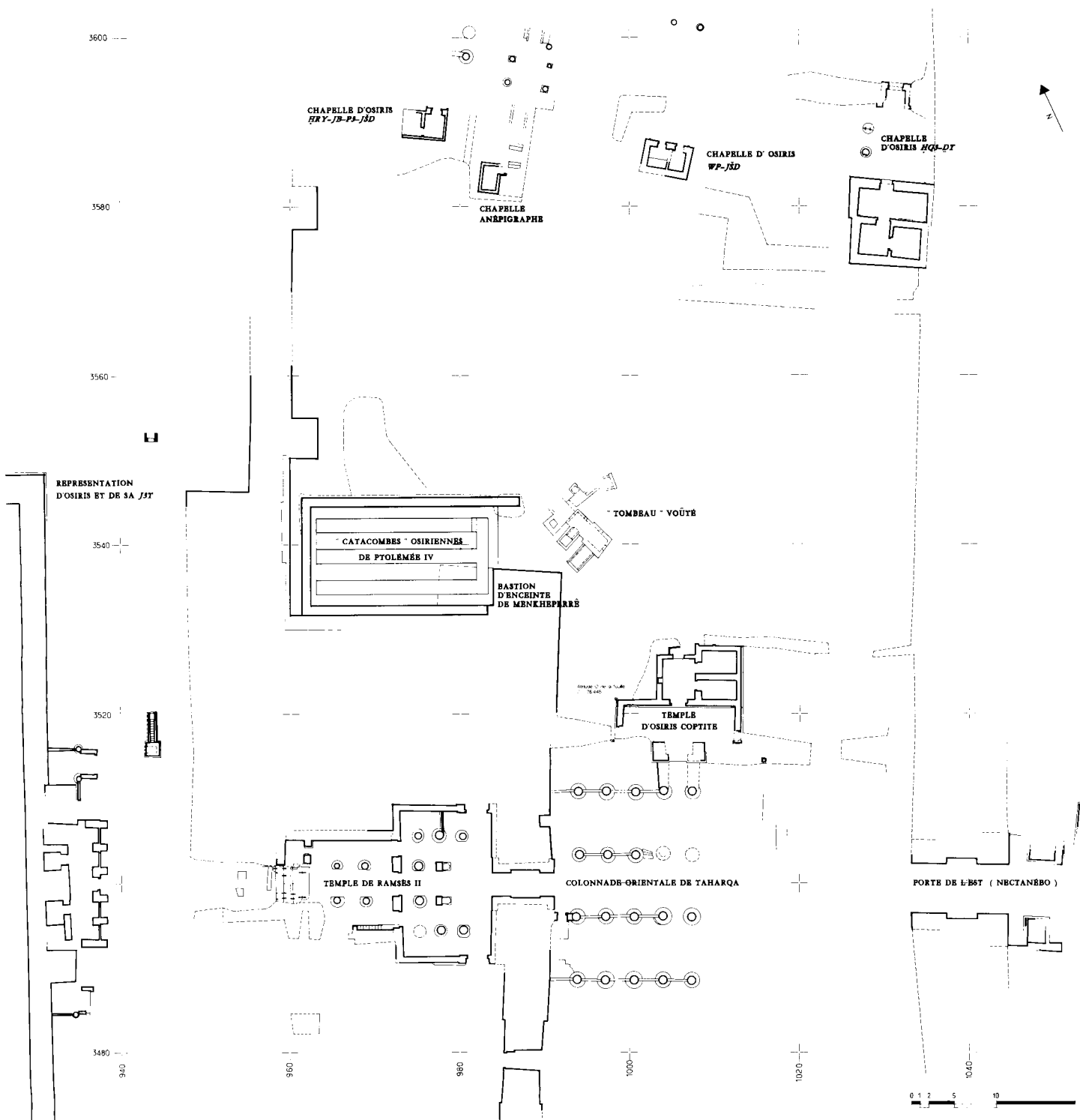


Fig. D. — US 2016/2017 - 1.

0 3 cm



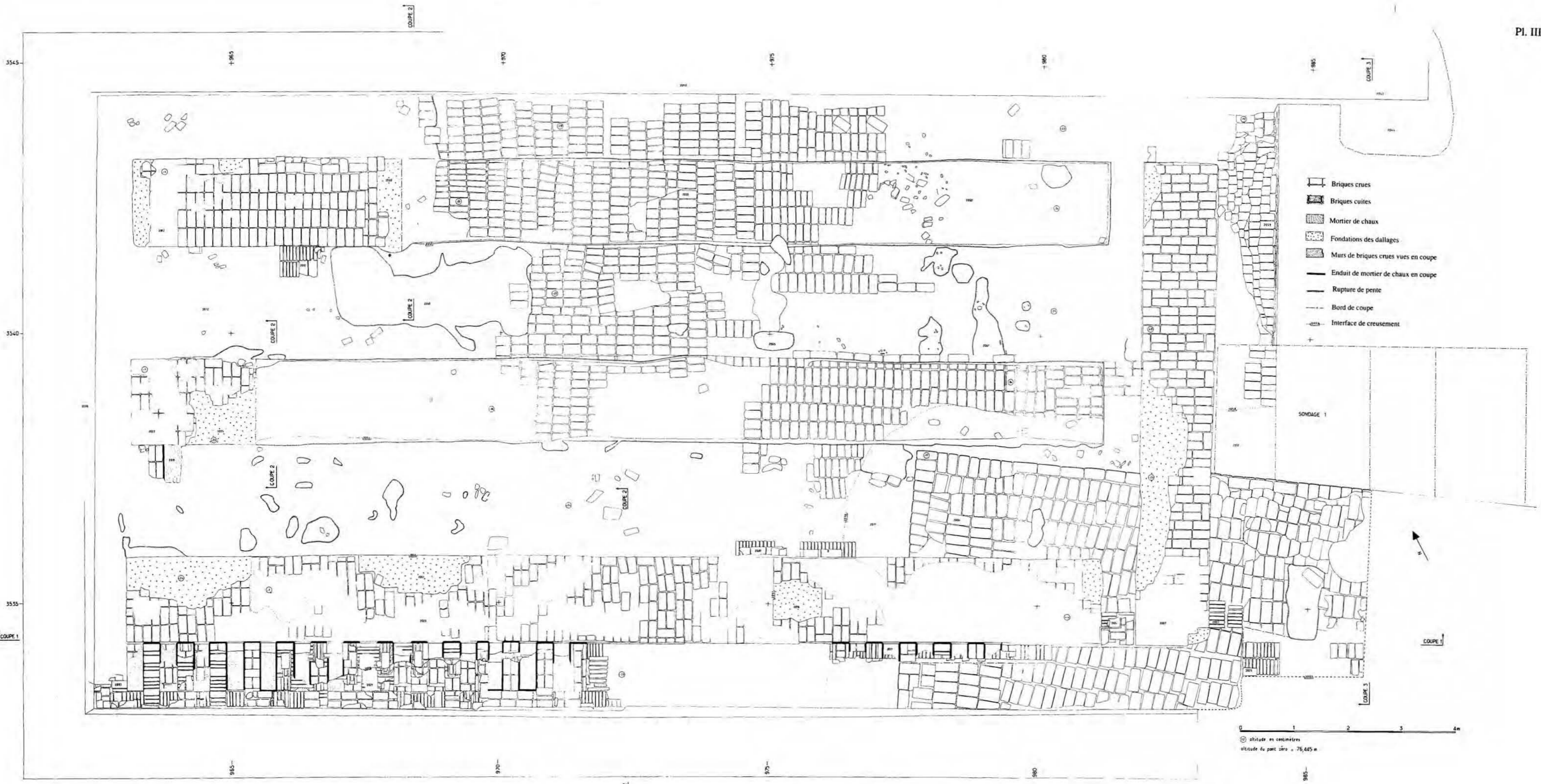
Plan général de la zone nord-est (d'après plan IGN 1/200).



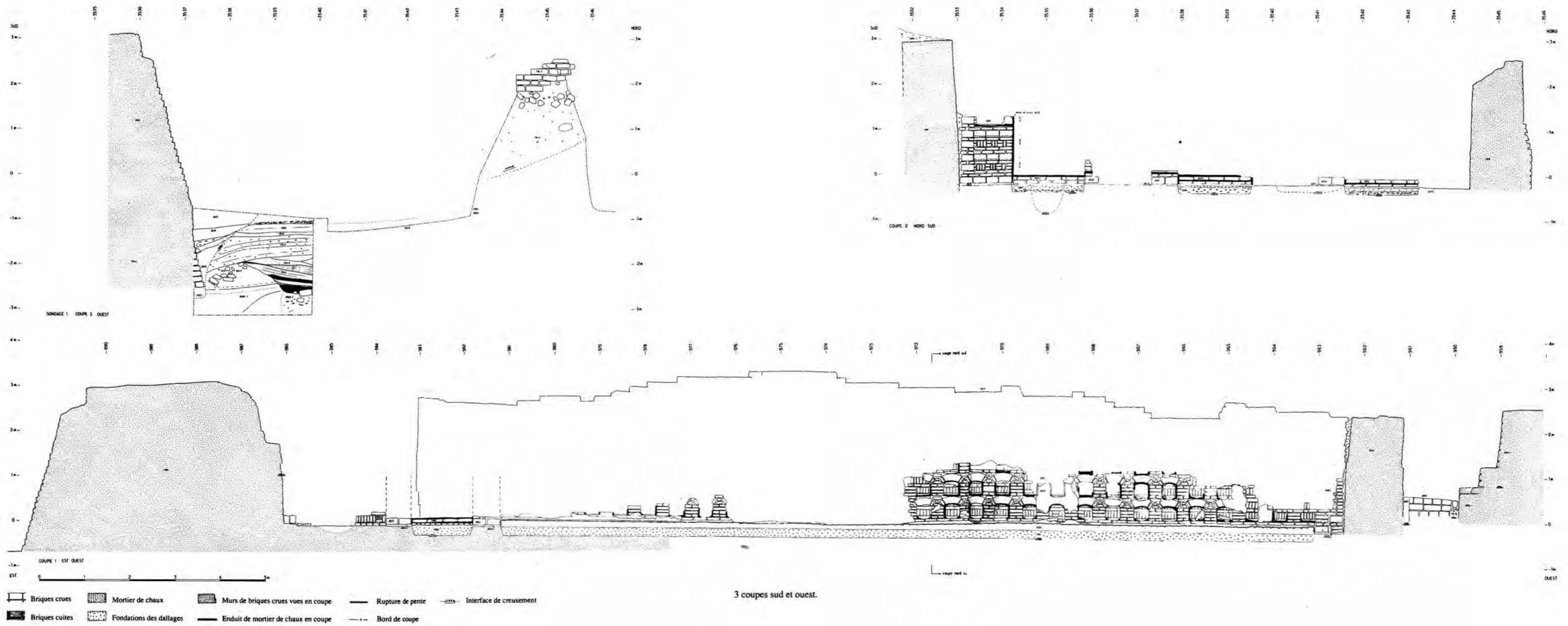
a. Vue générale de la zone en 1950 (*cliché H. Chevrier*).



b. Vue générale de la zone en 1993 (*cliché G. Réveillac*).



Plan de la fouille.



3 coupes sud et ouest.



a. Vue générale prise à l'angle nord-ouest de l'édifice (*cliché G. Réveillac*).



b. Vue axiale de l'édifice, prise de l'ouest (*cliché G. Réveillac*).



a. Vue générale prise de l'angle sud-est (*cliché G. Réveillac*).



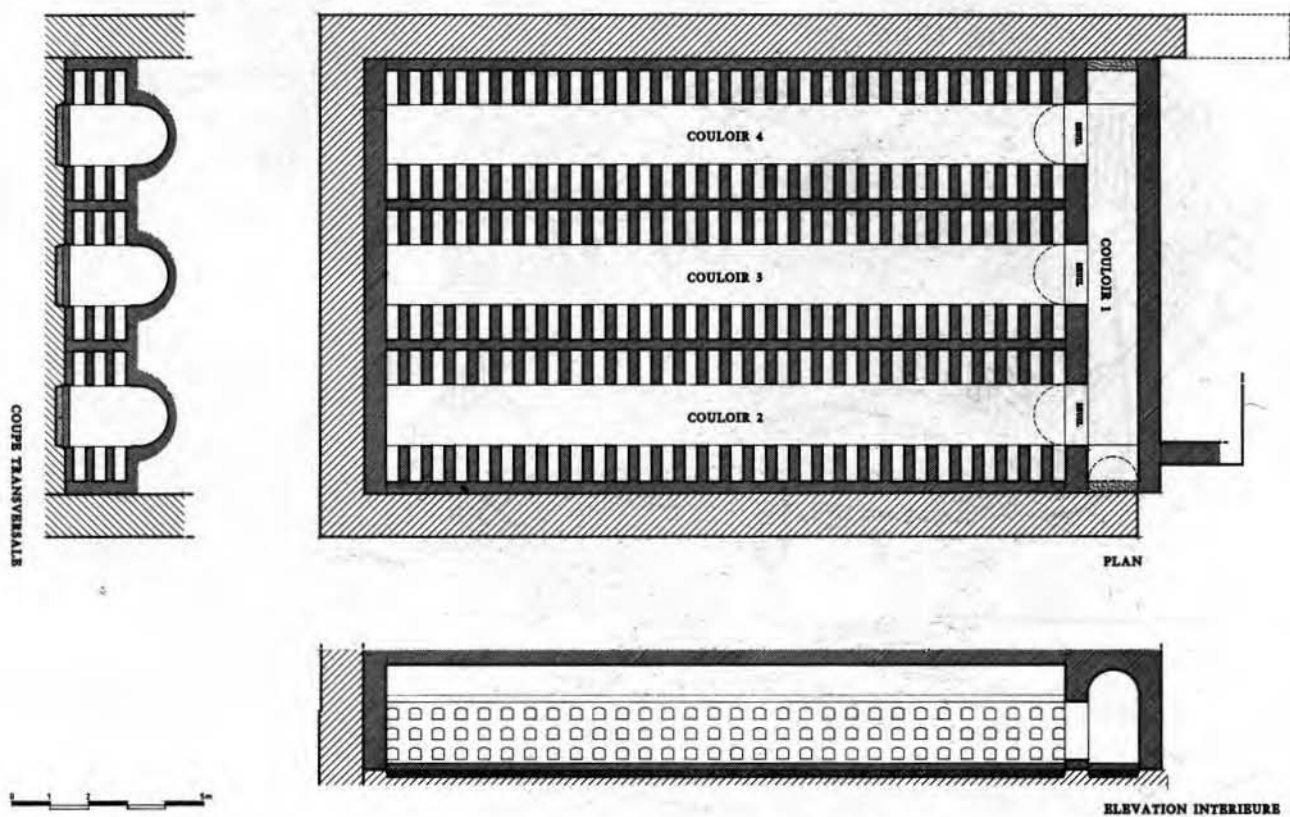
b. Les niches et l'extrémité ouest des trois galeries parallèles (*cliché G. Réveillac*).



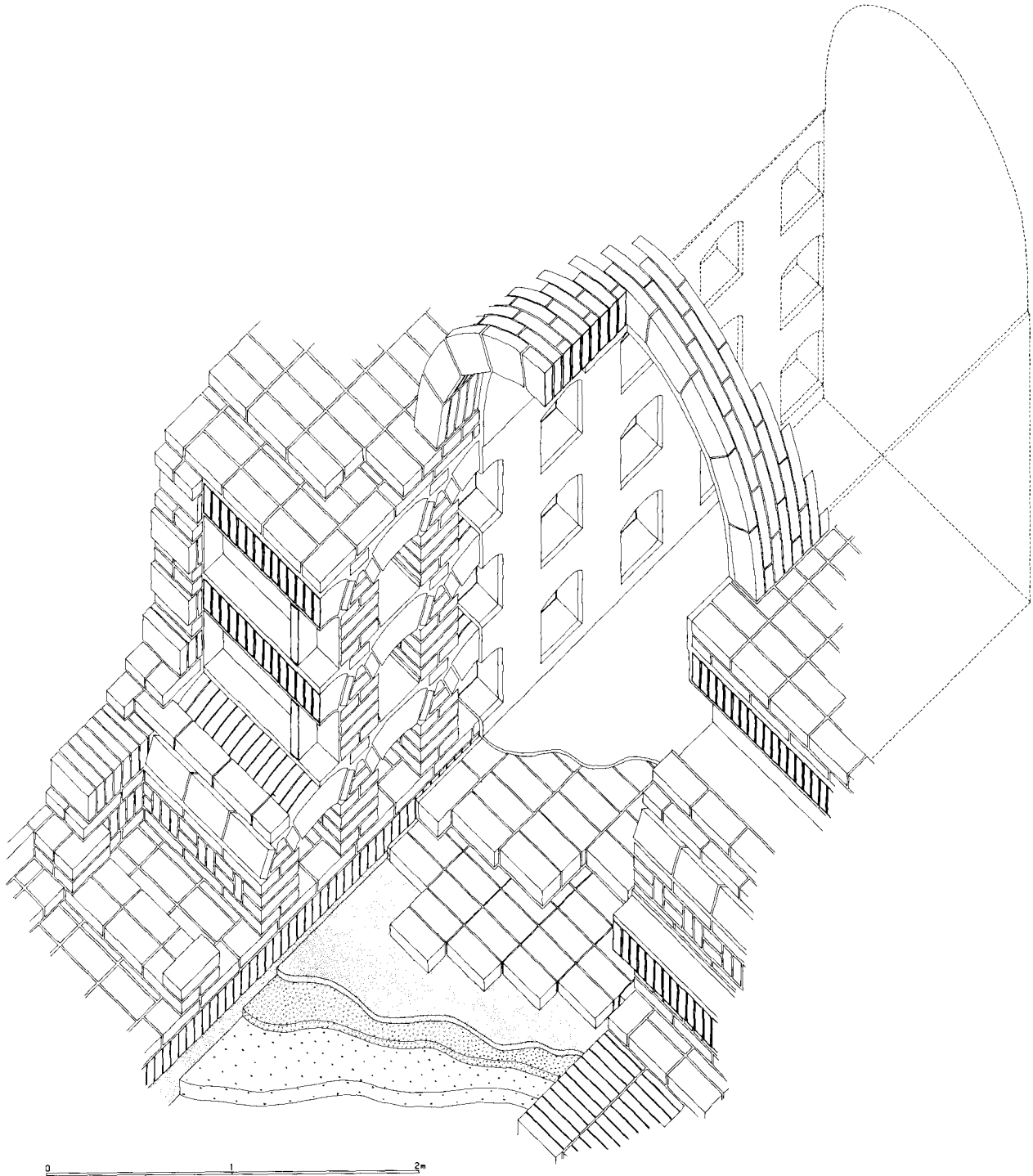
c. Les niches (*cliché G. Réveillac*).



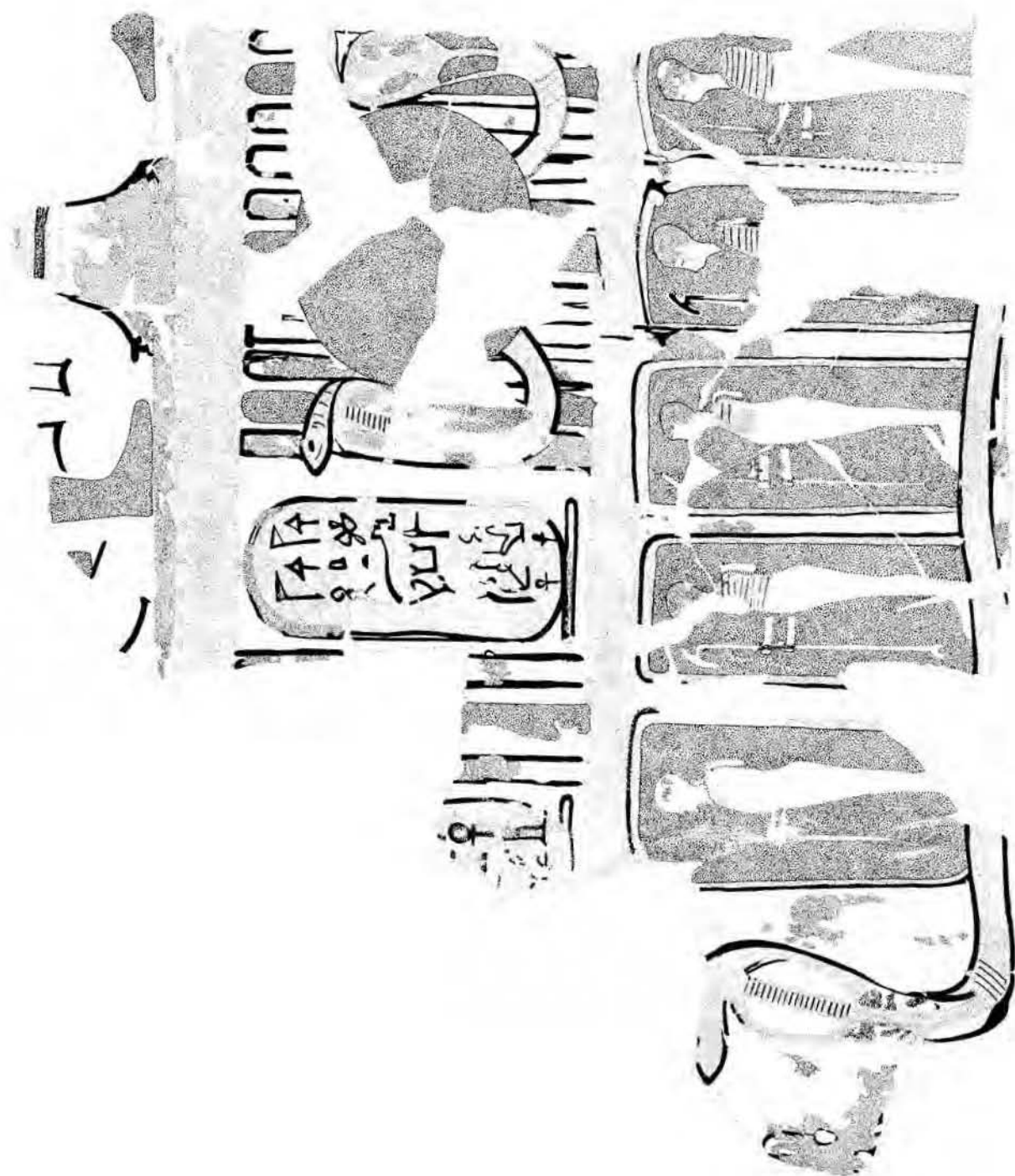
a. Les niches et le couloir 2 vus de l'angle sud-ouest (cliché G. Réveillac).



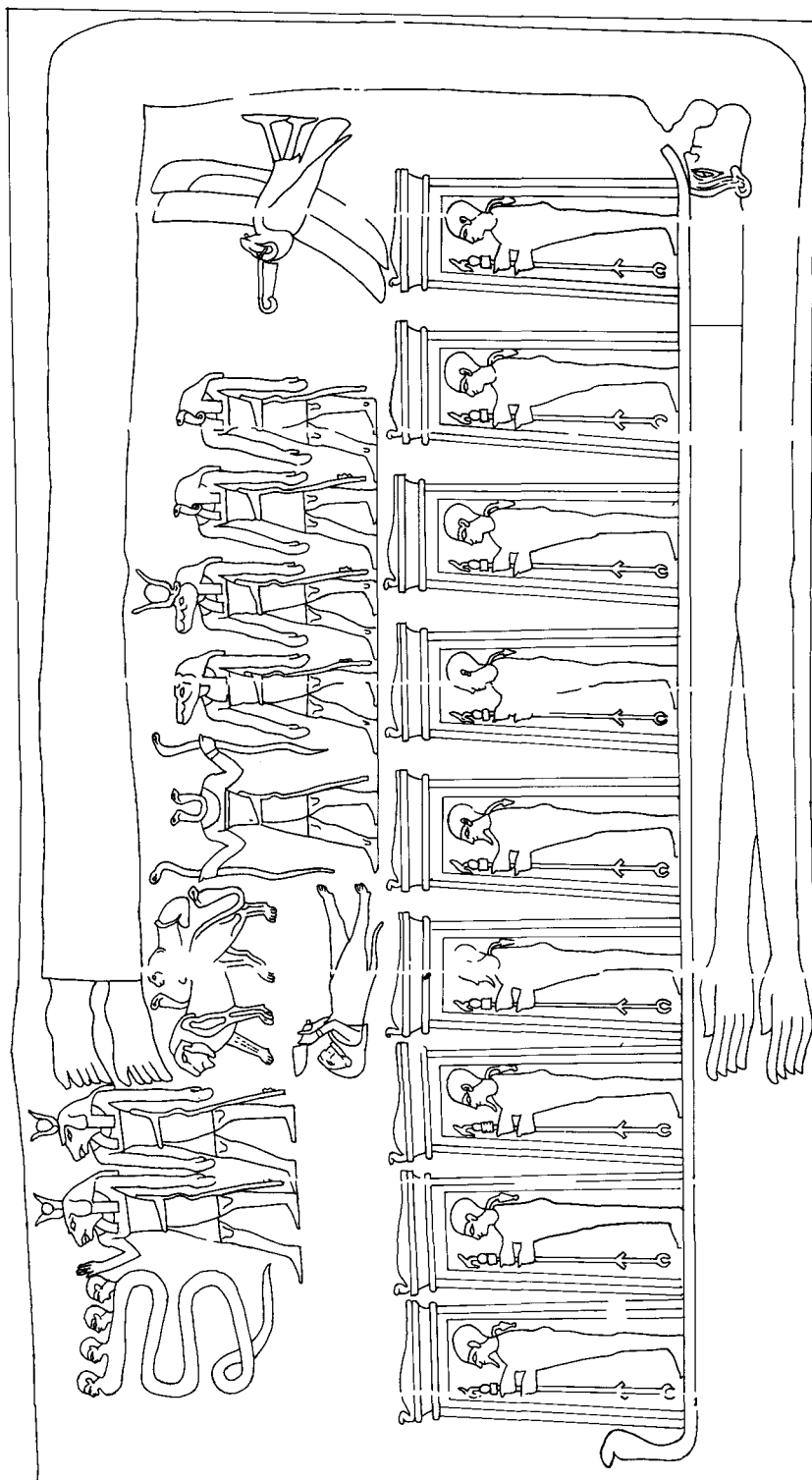
b. Restitution architecturale (dessin F. Leclère - P. Pasquet).



Restitution axonométrique (*P. Pasquet*).



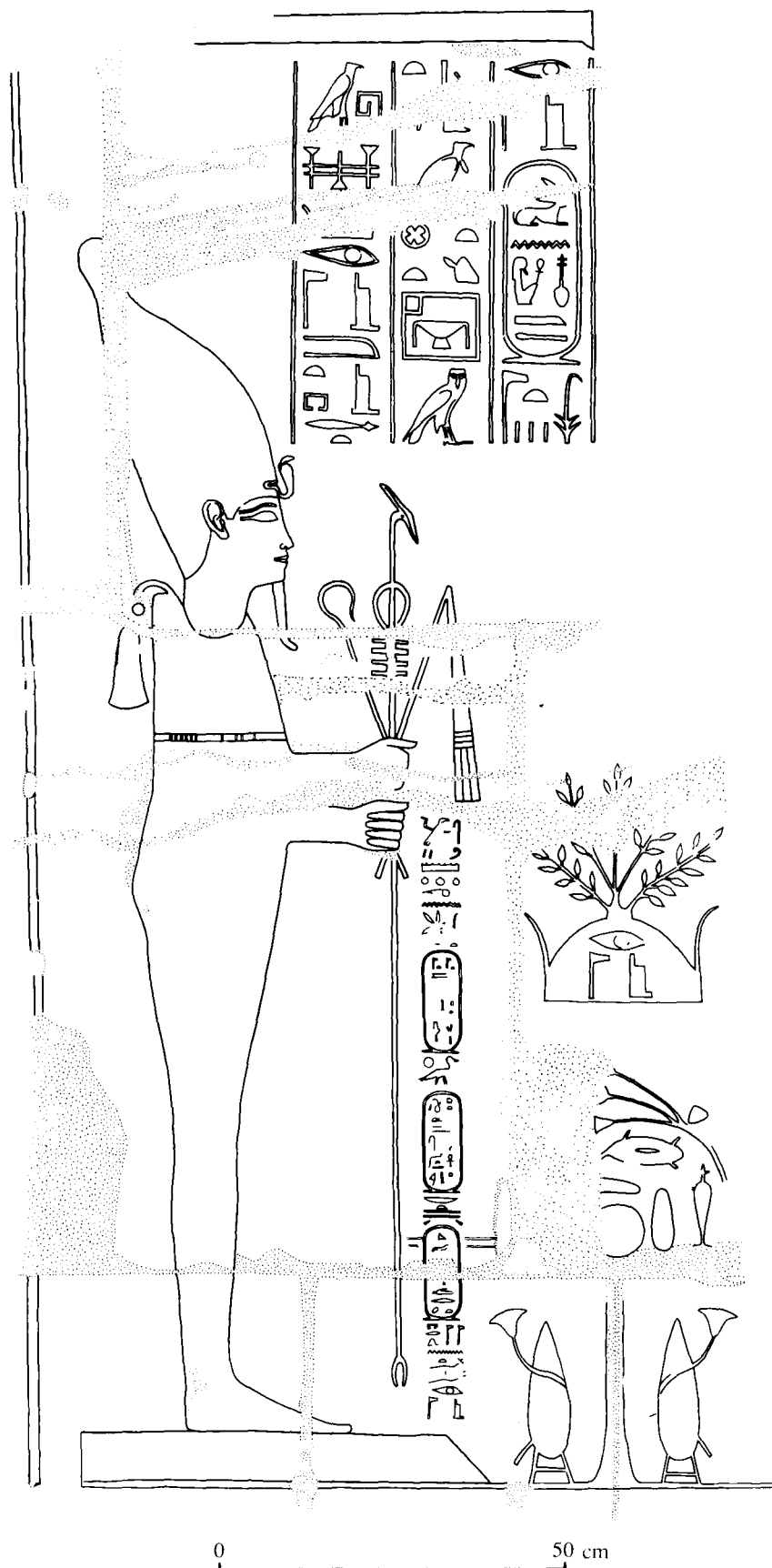
Cartouche de Ptolémée IV, disque solaire et représentation des *naoi* sur l'urceus ; fragments de la partie ouest du couloir 2 (dessin R. Migalla).



Plafond astronomique d'Esna (S. Sauneron, *Esna* IV, n° 451).



Les génies de Pharaïthos (*cliché G. Réveillac*).



Représentation d'Osiris copte (mur de Ramsès II) (relevé L. Coulon - L. Gabolde).



a. Sondage I, coupe ouest (*cliché F. Leclère*).



b. Bastion de Menkheperê (*cliché F. Leclère*).